ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-Août, 7, LIÈGE C.C.P. Nº 1507.13

ÉDITORIAL

La publication du « Rapport de la Commission nationale des sciences » dont on trouvera par ailleurs la synthèse, la séance académique du 5 mai consacrée à la nouvelle impulsion donnée à la recherche scientifique en Belgique ainsi que de nombreux articles de presse et de revues ont attiré l'attention du public sur des problèmes que l'Université de Liège, sous l'autorité de Monsieur le Recteur Dubuisson, affronte depuis longtemps avec une ténacité aussi sobre 'qu'efficace.

La mise en train du plan d'expansion proposé par la Commission nationale des sciences va enfin permettre aux directeurs des Centres de recherche de disposer de « staffs ». Ils seront ainsi mieux à même d'organiser à la fois la recherche et l'enseignement conformément aux exigences de notre époque.

Le benjamin des Centres de recherche de l'Université, « le Centre interdisciplinaire d'Analyse stochastique et de Recherche opérationnelle » est né le six mai dernier. Organe de recherche, d'enseignement et de consultation, il s'inscrit dans la ligne de la politique scientifique clairvoyante que poursuivent nos autorités académiques.

Dès la rentrée d'octobre, le Home Gustave Ruhl accueillera 24 étudiantes et 105 étudiants. Yvan Roquet, son directeur, nous présente « le Home des Etudiants de l'Université de Liège » qui, outre qu'il apporte une importante contribution à la solution du problème du logement des étudiants, constitue

la réalisation d'une condition matérielle indispensable pour que l'Université puisse remplir la mission éducative qui lui incombe au-delà de l'enseignement au sens strict.

Dans le cadre des chroniques traditionnelles sur la Vie universitaire à Liège et en Belgique, soulignons la note consacrée à l'enseignement extra-universitaire organisé « à l'Institut de physique et chimie nucléaires » ainsi que le compte rendu des XIIe Journées post-universitaires médicales. L'Université a pleine conscience de l'importance de la mission lui impartie dans le développement des études post-graduées de spécialisation.

LA RÉDACTION.

Le Centre interdisciplinaire d'Analyse stochastique et de Recherche opérationnelle

Le 6 mai dernier, le Conseil d'administration de l'Université a décidé la création d'un Centre Interdisciplinaire d'Analyse stochastique et de Recherche opérationnelle.

Peu de temps après l'inauguration du Centre de Calcul, une nouvelle impulsion était ainsi donnée à la recherche scientifique à l'Université de Liège et à la collaboration entre l'Université et le monde économique et social.

Une commission permanente de travail, composée de professeurs appartenant aux différentes facultés et placée sous la direction de M. Danze, professeur à la Faculté des Sciences appliquées, assure la gestion du Centre dont la direction est confiée à M. Breny, sous la signature duquel on trouvera l'exposé suivant.

Origine

La théorie des probabilités, qui était restée longtemps une branche mineure des mathématiques, a soudainement pris, dès le début du XXº siècle (¹), une extension considérable, à la fois comme « analyse des probabilités » stricto sensu (travaux de Markov, Bachelier, Bernstein, Lévy, et de nombreux mathématiciens plus récents) et comme « analyse statistique ». Cette dernière branche, issue des travaux de K. Pearson, « Student » (²), R. A. Fisher, J. Neyman, a pris, vers 1925, une importance considérable en recherche biologique et agronomique, puis, au cours de la dernière guerre, dans les méthodes de contrôle et d'amélioration de la production industrielle. Les méthodes d'analyse statistique sont, à l'heure actuelle, très largement étudiées et appliquées aux Etats-Unis et en Angleterre (dans ces deux pays, il n'est guère d'université où elles ne soient enseignées) et plusieurs

(2) Nom de guerre de W. S. Gosser.

⁽¹) Le premier des articles de K. Pearson : « Contributions to the mathematical theory of evolution », fut publié en 1894; les travaux de Markov et de Lyapunov sur les sommes de variables aléatoires datent des années 1898-1900; ceux de Bachelier sur les probabilités en chaîne débutent en 1906.

pays d'Europe (France, Pays-Bas, Suède, Allemagne) ont organisé leur enseignement systématique; la littérature scientifique et technique leur fait d'ailleurs largement place, dans les domaines les plus variés. En Belgique, leur enseignement est encore dans l'enfance; on commence à se rendre compte des inconvénients d'une telle situation : de plus en plus, nos chercheurs rencontrent dans la littérature de leurs domaines propres des méthodes qu'ils ne comprennent qu'à grand peine et qu'ils sont incapables d'appliquer eux-mêmes, faute d'un entraînement adéquat. Pour y remédier, on tend à introduire, dans les programmes de diverses sections de nos facultés, des cours de statistique axés essentiellement sur les problèmes pratiques de ces sections. Il est fort douteux, toutefois, qu'un tel remède suffise: l'analyse statistique est une méthode assez difficile à manier, et si une simple collection de recettes peut parfois aider ceux qui ne rencontrent que des problèmes simples et routiniers, une étude plus approfondie est nécessaire à quiconque veut pouvoir utiliser avec un rendement convenable la souplesse et la richesse des méthodes statistiques.

D'autre part, au cours de la dernière guerre, on a vu les états-majors supérieurs des alliés occidentaux faire appel, pour l'étude de problèmes plus ou moins compliqués de gestion militaire (recherche de l'allocation optimum des moyens disponibles [par exemple dans la lutte contre les sous-marins], étude détaillée de problèmes de « logistique » ou d'utilisation d'armement), à des équipes non militaires chargées d'appliquer à ces problèmes les méthodes ordinaires de la recherche scientifique (« Operations Research Teams »). Les succès considérables obtenus par ces équipes ont conduit, la guerre finie, les industriels anglo-saxons à confier à de semblables équipes leurs problèmes de gestion économique. Il est né de là un groupe de techniques mathématiques (plus ou moins liées à l'économétrie) que l'on désigne sous le vocable agréablement vague (encore qu'historiquement compréhensible) de « recherche opérationnelle »; ce n'est pas tant, nous semble-t-il, la nature exacte des moyens mathématiques mis en œuvre (ils évolueront sans doute assez rapidement) qui caractérise cette discipline que la décision de principe d'employer à l'étude des problèmes de gestion économique les mêmes moyens qu'à l'étude scientifique de l'univers matériel (notamment l'utilisation de modèles quantitatifs abstraits). La recherche opérationnelle n'a donc, en principe, qu'un lien fort lâche avec la théorie des probabilités; en fait, l'incertitude de l'avenir jouant un rôle capital dans la plupart des problèmes de gestion, les spécialistes des deux disciplines sont amenés à collaborer étroitement. L'enseignement universitaire de la recherche opérationnelle, qui se fait en grand dans des centres comme Yale University, Californian Institute of Technology, ou London School of Economics, et qui s'organise d'ores et déjà chez nos voisins (Paris, Amsterdam) est, en Belgique, virtuellement inexistant; à Liège, à part les activités d'un groupe de travail mis sur pied par l'Institut de Sociologie, rien n'est fait dans ce sens.

Il y a donc, du point de vue tant de l'analyse statistique que de la recherche opérationnelle, une lacune dans notre enseignement universitaire ; il semble bien impossible de la combler en surchargeant encore les programmes existants : d'une part, la tendance actuelle est à l'allègement des programmes, d'autre part, une étude suffisamment approfondie exigerait l'introduction de cours (théoriques et pratiques) trop longs pour trouver place dans les programmes réguliers. La création d'une « licence spéciale » en sciences statistiques, notamment, outre qu'elle se heurterait à de grosses difficultés administratives, paraît contre-indiquée, car l'enseignement de l'analyse statistique doit être accessible aux spécialistes de multiples disciplines, et donc notablement plus diversifié qu'un enseignement de licence. La meilleure solution semble donc être celle d'un Centre interdisciplinaire d'études post-universitaires : les étudiants déjà formés à l'une des disciplines classiques pourraient y compléter leur formation soit en vue d'appliquer ces méthodes (ce sera le cas le plus fréquent) soit en vue de s'attacher à les perfectionner. Ce Centre pourrait d'autre part faciliter la besogne de divers services universitaires en participant à la solution de certains problèmes statistiques que posent les travaux et les recherches de ces services.

Historique

Les idées exposées ci-dessus forment l'essentiel d'un rapport remis en décembre 1958 à Monsieur le Recteur (à sa demande) par Messieurs les Doyens des Facultés de Droit et des Sciences. A la suite de ce rapport, le Conseil d'Administration de l'Université chargea une commission provisoire (¹) d'élaborer un projet de statuts d'un Centre interdisciplinaire d'Analyse stochastique (²) et de Recherche opérationnelle. Ce projet, transmis à Monsieur le Recteur le 27 février, fut quelque peu modifié par le Conseil d'Administration, qui, en sa séance du 6 mai 1959, adopta le texte suivant :

Art. 1. — Il est créé, à l'Université de Liège, un Centre interdisciplinaire d'Analyse stochastique et de Recherche opérationnelle, destiné à développer la recherche dans ces deux domaines et à favoriser la collaboration active de tous ceux qui étudient ces méthodes et utilisent leurs applications.

Art. 2. — Le Centre est géré par une Commission permanente de travail, dont les membres sont désignés par le Conseil d'Administration

(1) Composée de MM. les Professeurs Danze, Clémens, Rozet, Lambert, et de MM. Linsman et Breny.

(2) Le mot « stochastique » (de στοχαστης [devin], lui-même dérivé de στοχος [cible]), était autrefois substantif et signifiait « art de conjecturer » (cfr, chez J. Bernoulli [1713], « stochastice sive ars conjectandi »). Il est devenu adjectif et pratiquement synonyme d'aléatoire. Le vocable « analyse stochastique » désigne à la fois l'analyse des probabilités

sensu stricto et l'analyse statistique.

de l'Université. Le mandat des membres de la Commission permanente de travail est de trois ans.

- Art. 3. Un Directeur du Centre est désigné par le Conseil d'Administration. Il en assure la gestion journalière sous le contrôle de la Commission permanente de travail.
- Art. 4. La Commission permanente de travail détermine les activités du Centre dans le domaine de la recherche scientifique.
- Art. 5. Le Centre est notamment autorisé à effectuer, conformément à l'article 3 de la loi du 28 avril 1953, des prestations rétribuées.
- Art. 6. La Commission permanente de travail fait au Conseil d'Administration, éventuellement par l'intermédiaire de la Faculté compétente, toutes propositions utiles quant à l'organisation des enseignements relatifs à l'analyse stochastique et à la recherche opérationnelle.
- Art. 7. Le Centre peut délivrer aux chercheurs qui ont collaboré à son activité des attestations constatant la durée et la nature de leurs travaux.

Pour des raisons purement contingentes, le développement de la branche « analyse stochastique » est plus avancé que celui de la branche « recherche opérationnelle »; dans ce dernier domaine, en effet, se pose la question de trouver (de former, si besoin est) du personnel qualifié; aussi ne doit-on pas s'attendre, de ce côté, à des réalisations immédiates. Du côté de l'analyse stochastique, par contre, une certaine activité est déjà possible; dès avant la création du Centre, le Conseil d'Administration avait autorisé, à la Faculté des Sciences (après avis favorable de celle-ci), la création d'un cours libre intitulé « Introduction aux méthodes d'analyse stochastique » (30 heures de cours théoriques et 20 heures de travaux pratiques), confié en fait au directeur du Centre. Ici aussi, toutefois, la formation d'un personnel qualifié est, pour l'instant, le souci majeur des autorités du Centre; c'est d'elle en effet que dépend essentiellement toute l'activité future du service d'analyse stochastique.

Buts et méthodes

Tant en ce qui concerne l'analyse stochastique que la recherche opérationnelle, le Centre a un triple but : recherche, enseignement, consultation.

Le personnel du Centre sera, à titre principal, formé de chercheurs, les uns s'occupant surtout de recherche fondamentale, et les autres de recherche appliquée, tous veillant à collaborer harmonieusement, afin que la recherche fondamentale et la recherche appliquée se fécondent et se vivifient mutuellement.

D'autre part, le Centre sera aussi un organe d'enseignement. Mais, ici, les autorités académiques ont veillé à n'amoindrir en rien le rôle traditionnel des Facultés : c'est d'elles, en dernier ressort, que dépend

l'enseignement du Centre (voir art. 6 du règlement). Au cours des études préliminaires à la création du Centre, l'idée avait été émise que celui-ci devrait pouvoir assurer à ses élèves réguliers une sanction officielle de leurs études; cette idée n'a pu être retenue, car elle eût contredit le principe de la responsabilité facultaire. L'enseignement à dispenser étant essentiellement post-universitaire (dirions-nous « post-gradué » ?), l'absence d'une attestation de compétence spécialisée analogue à un grade scientifique n'est peut-être pas tellement grave. Il se pose néanmoins là un problème qui paraît malaisé à résoudre dans la structure universitaire actuelle. Si, comme on peut le croire, on en arrive un jour à créer des « maîtrises » destinées, précisément, à consacrer une compétence spécialisée plus profonde que celle de la licence sans pourtant qu'elle ait nécessairement l'orientation originale d'un doctorat, on peut espérer que l'enseignement du Centre

trouvera sa place dans ces cadres nouveaux.

Au demeurant, l'enseignement à dispenser par le Centre n'en est encore, dans sa quasi-totalité, qu'à l'état de projets. En recherche opérationnelle, nous l'avons dit, l'absence actuelle de personnel spécialisé est un obstacle difficilement surmontable; on espère pourtant organiser assez vite un enseignement introductif, et plus tard un enseignement approfondi, des méthodes de la recherche opérationnelle. En analyse stochastique, un cours a été créé qui porte essentiellement sur la pratique des méthodes statistiques; convenablement complété, ce cours devrait, semble-t-il, devenir le cours pratique fondamental, s'adressant à tous les futurs utilisateurs des méthodes statistiques; il devrait avoir pour suite un ensemble de cours traitant plus spécialement des applications de ces méthodes dans les diverses disciplines de base; en amenant à travailler la main dans la main et à partir d'une même base les spécialistes de ces applications (ingénieurs [contrôle des fabrications], physiciens [mécanique statistique, physique des micro-particules], biologistes [génétique, plans d'expérience], psychologues [tests], sociologues [sondages], etc.), le Centre mériterait pleinement son titre de Centre interdisciplinaire. Par ailleurs, on médite de confier au Centre l'organisation d'un enseignement post-universitaire complet en analyse stochastique; cet enseignement (qui exigerait un an à temps plein) porterait, d'une part, sur le cours pratique fondamental et un (au moins) des cours d'application spécialisée, et, d'autre part, sur un ensemble de matières théoriques approfondies relatives à l'analyse des probabilités et à la statistique mathématique; cet enseignement produirait ces statisticiens spécialistes dont les organisations de recherche et l'industrie elle-même ont de plus en plus besoin; il n'est sans doute pas pour demain; pour après-demain, peut-être...

Enfin, le Centre a un rôle important à jouer dans la liaison, réclamée de partout, entre l'université et l'industrie. Juridiquement, cette activité est couverte par l'article 5 du règlement. Pratiquement, elle exigera la présence au Centre de chercheurs consacrant la majeure

partie de leurs activités à l'étude des problèmes posés par l'industrie. avec le double souci d'arriver rapidement à une réponse approchée peut-être mais fondamentalement correcte, et en tout cas utilisable, des problèmes concrets, et d'enrichir peu à peu l'arsenal des méthodes éprouvées où l'on peut puiser pour obtenir, dans les délais « courts » dont l'industrie est si avide (et qui, il faut bien le dire, sont une des principales raisons pour lesquelles la liaison industrie-université a tant de peine à s'établir), les solutions nécessaires. Il conviendrait d'ailleurs que le Centre n'ait pas à intervenir dans les problèmes de routine, mais seulement dans ceux qui exigent une connaissance étendue de la littérature statistique, une habileté assez grande dans le maniement et la transformation des formules publiées, voire un certain travail de recherche originale. L'enseignement pratique dispensé par le Centre devrait d'ailleurs aboutir à répandre dans l'industrie (et les services universitaires) des « interlocuteurs valables » capables de poser correctement un problème statistique et, à défaut de le résoudre, d'en comprendre la solution et de la mettre correctement en œuvre.

Voies et moyens

Un jour viendra peut-être où le pouvoir central se rendra compte de l'importance de l'activité du Centre et lui accordera en conséquence une part de la manne officielle. Elle sera, certes, la bienvenue. En attendant, le Centre devra vivre sur les ressources locales. Ici aussi la liaison industrie-université doit s'établir : si le Centre joue convenablement son rôle de consultant, le problème des ressources financières se posera avec beaucoup moins d'acuité. Encore convient-il cependant de se souvenir que le Centre est, essentiellement, un Centre universitaire; sa préoccupation principale doit rester la recherche fondamentale, et il ne faut pas que les soucis d'argent l'amènent à vendre son âme. Le mépris des besoins des praticiens, l'attitude « tour d'ivoire » sont certes des défauts; ils sont, à tout prendre, plus nobles, plus sympathiques, et, tout compte fait, plus profitables à la Science que la poursuite exclusive (fût-elle désintéressée) d'objectifs matériels. « Ut musica mathesis » : puisse donc, malgré tout, une partie des activités du Centre ne jamais être utile à personne.

H. BRENY.

Le Home des Étudiants de l'Université de Liège

Introduction

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la progression constante, tant du nombre d'étudiants que de la proportion de ceux qui résident en dehors de leur famille, a rendu le problème du logement des étudiants extrêmement aigu dans les villes universitaires.

Sous la direction de M. le Professeur Clémens, l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège a procédé, ces dernières années, à des enquêtes approfondies sur l'aire de recrutement de l'Université de Liège et sur le problème du logement des étudiants (1).

Les conclusions tirées de ces enquêtes montrent que si, entre 1920-1921 et 1939-1940, 53 % des étudiants résidaient en dehors de leur famille, cette proportion avait été ramenée à 26,1 % en 1950.

En examinant les raisons de ce recul, on s'aperçoit qu'il est dû, en majeure partie, à la disparition des étudiants étrangers que le conflit de 1939-1945 et les complications des relations internationales qui suivirent ont tenus éloignés de notre pays où ils formaient, avant cette période, environ 30 % de la population des universités belges.

Cependant, depuis 1950, un mouvement en sens inverse s'est nettement fait sentir. D'une nouvelle enquête réalisée en 1957-1958, il résulte que 32,3 % des étudiants de l'Université de Liège résident en dehors de leur famille. Pendant la durée de cette année académique, 1362 étudiants ont dû trouver un logement en ville.

Les premières cités et leur conception

Cette progression continue pose un réel problème que les autorités académiques s'attachent à résoudre.

En effet, les temps sont actuellement dépassés où les Universités considéraient leur tâche accomplie dès que l'étudiant avait quitté l'auditoire.

La transformation graduelle de la composition des masses étudiantes, par l'instauration de l'octroi de bourses et par la démocrati-

⁽¹⁾ Bull. des Amis de l'Université de Liège, 1950, nº 3 et 1958, nº 4.

sation des études, a amené les Universités à s'occuper plus directement et plus activement de la formation des étudiants en mettant à leur disposition des services et des moyens qui les aident dans les diverses activités de leur vie universitaire.

Grâce à l'initiative de M. le Recteur Graulich et à celle de l'Association des Amis de l'Université de Liège, notre *Alma Mater* est dorée depuis plusieurs années déjà d'un Service social et d'un Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires.

Au début de l'année académique 1956-57 ont été créés le Service psychologique et le Secrétariat général du Service des étudiants qui a pour mission de coordonner les efforts dans le domaine de l'aide aux étudiants.

Par ailleurs, les autorités académiques stimulent les activités culturelles des étudiants, grâce au soutien qu'elles accordent aux Cercles interfacultaires.

Toutes ces initiatives sont la preuve de la tendance résolument novatrice de notre Université et de son adaptation aux nécessités créées par le recrutement de couches nouvelles d'étudiants.

En matière de logement cependant, aucune initiative ne s'était encore concrétisée jusqu'à présent. La plupart des autres pays européens étaient largement en avance sur nous dans ce domaine.

La confrontation des diverses expériences nationales eut lieu à Paris, en 1950, à l'occasion du 1^{er} Congrès International de l'Habitat de l'Etudiant.

M. le Professeur M. Legraye, dont la récente disparition vient d'enlever aux étudiants un défenseur attitré de l'amélioration de leurs conditions de vie, était délégué du Ministre de l'Instruction Publique. Il a publié dans le présent bulletin (n° 3, 1950) un compte rendu complet de ces assises.

Au cours de celles-ci, il est apparu que, suivant les pays, les modes de vie et les mentalités, le problème du logement des étudiants — qui se posait avec la même acuité dans tous les pays — avait été résolu partiellement selon des optiques différentes.

En Grande-Bretagne, où le Collège type est celui d'Oxford, toute la discipline est basée sur la tradition. Des « tutors » assistent les étudiants ou les conseillent sur des questions d'ordre général ou intime. Le passage dans ces collèges marque profondément la personnalité.

Dans les cités nordiques, les chambres sont individuelles mais une cuisine et un studio par groupe de chambres permettent les activités communes; il y règne une atmosphère de franche camaraderie et l'étudiant y a un respect poussé du bien commun.

Les cités françaises et américaines s'efforcent en général de fournir à leurs étudiants des possibilités de vie collective saine tout en respectant leur liberté.

En fait, chaque type de cité est organisé selon le caractère propre à chaque peuple.

L'Université de Liège conçoit à son tour...

L'Université de Liège se devait d'apporter sa solution à ce pro-

blème. Quelles lignes de forces allaient guider son action?

La « mentalité » actuelle de bon nombre d'étudiants de notre pays semble avoir pour origine le manque d'activités formatives parauniversitaires. Les difficultés rencontrées pour mettre sur pied ces activités sont, pour une bonne part, responsables d'un tel état d'esprit.

Il était impensable de bâtir une « cité » dans la ligne de l'esprit

qui anime actuellement nos étudiants.

Il fallait créer un home qui permette non seulement d'aider matériellement les étudiants à résoudre le problème du logement, mais également et surtout, un home qui soit pour eux un véritable foyer

adapté à leur niveau intellectuel.

Il fallait bâtir un home moderne, confortable et bien équipé, où les résidants puissent, par l'habitude de la vie en commun, prendre conscience des multiples responsabilités qui les attendent dans leur existence future et où les échanges nés des contacts humains leur ouvrent des horizons vers des domaines inconnus ou étrangers.

Il fallait un home vivant, tant par le caractère de ceux qui y trouvent l'hospitalité, que par le nombre et la qualité des manifestations cul-

turelles qui s'y tiennent.

Avec le Home Gustave Ruhl, l'Université de Liège va tenter, tout en faisant œuvre sociale, de rénover l'esprit étudiant en créant pour les résidants un foyer accueillant et en les aidant à réaliser leurs aspirations dans le domaine culturel.

Il alliera le confort des homes nordiques, la volonté formative des collèges anglais et l'esprit de liberté des cités françaises et américaines.

Historique et études préalables

L'immeuble situé 67, boulevard d'Avroy, fut donné à l'Université de Liège par Madame Gustave Ruhl-Hauzeur le 18 septembre 1930. D'abord destiné à être transformé en musée, comment cet immeuble

devint-il le home qui va ouvrir ses portes?

C'est toute une histoire qui couvre de nombreuses années et mon propos n'est pas de la raconter. Il me plaît cependant ici de souligner la compréhension dont ont fait preuve les héritiers de Madame G. Ruhl-Hauzeur. En acceptant de voir modifier la clause de la donation affectant l'immeuble à l'installation d'un musée, ils ont permis l'érection du nouveau home.

Cette histoire est aussi celle de la lutte que les Recteurs qui se sont succédé à la tête de notre Université ont menée pour obtenir des divers Gouvernements les subsides nécessaires à sa construction.

Car c'est finalement grâce à la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université de Liège et à l'impulsion que lui a donnée son président, M. le Recteur Dubuisson, que l'Université pourra ouvrir ce home en octobre prochain.

Il nous est agréable de signaler l'aide précieuse qu'elle a trouvée auprès du Ministère des Colonies, auprès du Gouvernement Luxembourgeois et auprès de nombreuses personnes du monde de l'industrie, du commerce et de la banque.

Comme je le rappelais au seuil de cet article, les études sociologiques préalables ont été réalisées par l'Institut de Sociologie sous la direction

de M. le Professeur Clémens.

C'est ensuite à une commission, présidée par M. le Professeur Pauwen et composée de MM. les Professeurs Brull et Renard, MM. Delchevalerie, chef du Cabinet du Recteur et Cordonnier, du Service d'Information des Amis de l'Université de Liège, qu'est revenue la tâche de l'étude des divers problèmes posés par la gestion de ce nouveau home. Leur travail a servi de guide à l'établissement des règles qui régissent les activités et le mode de vie des futurs résidants.

Les architectes Bosny et Gabriel ont été chargés de dresser les

plans et de veiller à la parfaite exécution des travaux.

Mais qui dira la somme de travail que M. le Professeur Louis, Chef du Service des Travaux de l'Université, a apportée pour la construction du home? Sollicité à chaque instant pour résoudre, dans le cadre du budget mis à sa disposition, les multiples problèmes qui se posaient, présent au chantier à toutes les phases de la construction, le Professeur Louis a assumé sa lourde tâche de direction des travaux avec le dévouement et la compétence que chacun lui connaît.

Le Home Gustave Ruhl

Le résultat de ces travaux et de tous ces efforts est le magnifique immeuble de onze étages qui dresse sa silhouette au boulevard d'Avroy, en face du Lycée Léonie de Waha.

Il comporte 105 chambres pour étudiants et 24 chambres pour

étudiantes, dans une aile entièrement séparée.

Toutes les chambres, pourvues de l'eau courante chaude et froide, sont chauffées par rayonnement dans le plafond, système qui élimine au maximum le brassage de l'air et des poussières.

Les moyens techniques les plus modernes ont été mis en œuvre pour l'élimination des bruits. Chambres et couloirs sont revêtus de linoléum posé sur une dalle flottante empêchant la transmission des

Les fenêtres des chambres sont à double vitrage, formant ainsi une isolation thermique et phonique avec l'extérieur. Entre les deux vitres coulisse un store à lames orientables qui permet de doser exacte-

ment la quantité de lumière qui entre dans la chambre.

Des kitchenettes — salles de séjour, une pour deux étages chez les étudiants et une par étage chez les étudiantes — dotées de 4 réchauds électriques, d'un évier et de cases individuelles pour y ranger la nourriture, permettront aux résidants de se réunir et de préparer eux-mêmes certains petits repas.

Outre le lavabo de leur chambre, les jeunes gens disposeront d'une salle de douches pour deux étages et les jeunes filles d'un bloc douche commun à deux chambres.

Au rez-de-chaussée sont groupés les locaux communs. En façade, un vaste hall servira de salle de repos et de lecture. Ensuite, face au jardin, seront aménagés un bar et une caféteria où pourra être pris le

petit déjeuner.

Au bar, outre boissons et rafraîchissements, les résidants trouveront une petite épicerie qui leur fournira, aux meilleurs prix, les mille et une petites choses dont ils auront usage dans les kitchenettes, beurre, œufs, nescafé, biscuits, biscottes, etc...

Ensuite, une salle d'études et une salle de réunions pouvant contenir une centaine de personnes permettront l'organisation d'activités

culturelles de tous genres.

Enfin, un grand jardin va être aménagé, dans le fond duquel se

trouvera une salle de culture physique, de ping-pong, etc...

Ainsi, en plein centre de la ville, à peu de distance des diverses Facultés, Instituts et Ecoles, les étudiants séparés de leur famille trouveront un havre accueillant où ils pourront, grâce à une atmosphère faite de travail et de détente, poursuivre leurs études dans les meilleures conditions matérielles et morales.

La gestion et les conditions d'admission

Le home est un établissement d'utilité publique dénommé « Home des Etudiants de l'Université de Liège » dont la gestion est confiée à un Conseil d'Administration composé de :

1) Monsieur le Recteur de l'Université, président;

2) Monsieur le Pro-Recteur de l'Université, vice-président;

- 3) Dix autres membres de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université;
- 4) Trois délégués de l'A. S. B. L. « Association des Amis de l'Université de Liège »;
- 5) Deux délégués de la Sté Coop. « La Maison des Etudiants »;
- 6) Deux délégués de l'Association Générale des Etudiants;
- 7) Deux délégués du Conseil des Etudiants du Home.

Le Home est accessible aux étudiants, ainsi qu'aux boursiers, chercheurs et visiteurs scientifiques de toutes nationalités fréquentant l'Université de Liège.

Son règlement d'ordre intérieur provisoire comporte les disposi-

tions principales suivantes:

- obligation pour les résidants sauf dérogation accordée par le Comité de Direction — d'être inscrits aux cours et de les fréquenter régulièrement;
- location de la chambre obligatoire du 1er octobre au 31 juillet;

- prix de location fixé à 8000 fr. par année académique, payable à raison de 800 fr. par mois; ce prix comprend le logement, chauffage, éclairage, couvertures, usage des kitchenettes et des douches;
- interdiction d'introduire qui que ce soit dans les chambres;
- invitation aux résidants à rentrer pour minuit au plus tard;
- etc...

Ce règlement comporte également des dispositions relatives à la discipline. Le Home des Etudiants ne peut certes être considéré comme une maison de retraite et il doit normalement être extrêmement vivant. Mais il est évident que la communauté doit pouvoir se défendre contre certains agissements nuisibles à la communauté.

C'est dans cet esprit de compréhension et de justice que le règlement

sera appliqué.

* *

L'espoir de tous est de voir cette magnifique réalisation servir les étudiants de l'Université de Liège et porter, par la voie de ses hôtes

étrangers, plus encore son renom au-delà de nos frontières.

L'espoir de tous est de voir, dans l'avenir le plus proche possible, se réaliser de nombreux homes semblables, modernes et bien adaptés, dans le cadre d'une Université nouvelle au Sart-Tilman, réalisation que nous devrons au combat opiniâtre mené depuis des années par M. le Recteur Dubuisson.

Yvan Roquet,
Directeur du Home des Etudiants.

Les Carrières universitaires

A propos des carrières médicales

Dans le bulletin nº 4 de 1958 (1), nous rendions compte d'un article paru en décembre 1958 dans Le Carabin, revue de l'A. R. E. M. P. L'attention y était attirée sur l'accroissement inquiétant du nombre de médecins en Belgique. Constatant qu'environ 550 diplômes sont délivrés chaque année alors que le nombre de décès parmi les praticiens s'établit à 150 environ, le Rédacteur en Chef concluait qu'en 1962, il y aurait en Belgique plus de 12.000 médecins contre 10.500 à l'heure actuelle.

Il nous a paru souhaitable de reproduire les chiffres établis par la Commission Médicale Provinciale de Liège (2) car ils indiquent la part nettement prépondérante prise par la province de Liège dans l'absorption des jeunes médecins.

Les chiffres de 1950 sont ceux cités dans un groupe d'études (3) qui avaient été exécutées parmi les travaux du séminaire de sociologie, en coopération avec le Centre de Documentation sur les carrières universitaires.

A. — Docteurs en médecine		rs en médecine	Répartition par Arrond	lissement (1958)
	1950	1191	Liège	1152
	1953	1325	Verviers	260
	1954	1384	Huy	114
	1955	1444	Waremme	50
	1956	1482		
	1957	1528		
	1958	1576		
B. — Praticiens de l'art dentaire			Répartition par Arrondissement (1958)	
В. —	Praticiens	de l'art dentaire	Répartition par Arrond	dissement (1958)
В. —	Praticiens 1950	de l'art dentaire 258	Répartition par Arrond Liège	dissement (1958) 208
В. —				
В. —	1950	258	Liège Verviers	208
В. —	1950 1953	258 286	Liège	208 67
В. —	1950 1953 1954	258 286 299	Liège Verviers Huy	208 67 25
В. —	1950 1953 1954 1955	258 286 299 372	Liège Verviers Huy	208 67 25
В. —	1950 1953 1954 1955 1956	258 286 299 372 287	Liège Verviers Huy	208 67 25

⁽¹⁾ Bull. des Amis de l'Université de Liège, 1958, nº 4, pp. 67 et sv.

⁽²⁾ Revue médicale de Liège, vol XIV, nº 9, 1 mai 1959, p. 319.
(3) Bull. des Amis de l'Université de Liège, 1953, nº 2-4, pp. 3 et sv.

Ces statistiques colorent les considérations émises sur le même thème par M. le Docteur Lecomte, chargé de cours à la Faculté de Médecine, qui s'adressait en ces termes aux jeunes rhétoriciens en visite à l'Université. « Nous sommes ainsi malheureusement amenés à considérer des facteurs économiques. Une opinion me paraît trop répandue selon laquelle il suffit d'être proclamé docteur en médecine et de s'établir en une quelconque localité pour voir s'accumuler la richesse, les grosses voitures, les vacances, etc. C'était vrai il y a quelques années encore.

Actuellement, devant le nombre croissant des médecins, cet eldorado devient chimérique. Si par malheur certains d'entre vous avaient orienté le choix de leur profession future en escomptant jouir de la vie facile que l'on prête au médecin, qu'ils se hâtent de quitter ces visions erronées et

se gardent de jamais affronter notre métier. »

A la pléthore qui semblerait donc se dessiner en Belgique s'oppose

le pressant appel du Congo.

Le Moniteur belge du 30 mai annonce en effet que le Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi va procéder à l'engagement sous statut, pour les services d'Afrique, de 76 médecins des hôpitaux.

Ces emplois sont accessibles aux personnes des deux sexes. Toutefois, il est exigé des personnes du sexe féminin qu'elles ne soient pas engagées par les liens du mariage, à l'exception des femmes séparées de corps.

Le traitement conféré au recrutement est de 296.000 fr., auquel s'ajoutent éventuellement les indemnités familiales. Ces chiffres sont soumis aux variations de l'index et se trouvent ainsi actuellement majorés de 3,226 %. Les candidats qui ont acquis une pratique médicale ont droit à une bonification de 2 % par deux années de pratique. D'autres avantages sont également prévus.

Les demandes doivent parvenir, par lettre recommandée, au Service du Personnel d'Afrique (recrutement), rue de la Régence, 1, à Bruxelles.

L'effort de la Colonie pour une action médicale intensive et une plus grande efficacité dans le domaine professionnel au Congo doit être entendu par tous les universitaires. Notre Université, notamment, qui s'efforce depuis deux ans de faire œuvre utile au Congo par sa Fondation au Haut-Katanga (Fulréac), doit se montrer des plus efficace dans le domaine de l'action médicale engagée.

La Vie de notre Association

Le deuxième trimestre de l'année 1959 a été marqué hélàs! par la mort d'un membre enthousiaste de l'Association des Amis de l'Université: Michel Legraye, professeur à la Faculté des sciences appliquées, qui participait à la haute direction de toutes les activités. Il était aussi son représentant au Conseil d'Administration du Home des Etudiants.

C'est M. Calembert, professeur à l'Université, qui a rédigé pour les Amis de l'Université les lignes qui évoquent les multiples raisons de se souvenir de cette personnalité dynamique et si généreuse. L'Association des Amis de l'Université renouvelle à Mademoiselle Henriette Legraye l'expression de ses condoléances émues.

Les étudiants de dernière année de l'enseignement secondaire en visite à l'Université de Liège

Le 23 avril dernier, l'Association des Amis de l'Université organisait une visite de l'Université à l'intention des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire.

C'est en 1953, à la suite d'un vœu émis par plusieurs professeurs de l'enseignement secondaire, que fut tentée la première expérience de ce genre.

Ces visites devaient répondre à trois objectifs :

- aider les futurs étudiants à se faire une idée, sommaire encore mais plus précise, de ce qui les attendait à la rentrée d'octobre et dans la suite de leurs études;
- créer un premier contact d'allure plus cordiale et plus directe que celle, toujours un peu compassée, du premier cours;
- donner aux visiteurs une occasion d'élargir leurs horizons quant à la diversité des études qui sont organisées dans le cadre de l'Université de Liège par les différentes facultés, écoles ou instituts.

Les restrictions administratives apportées à la liberté de mouvement des établissements de l'enseignement secondaire, l'emploi du temps surchargé des membres des personnels enseignant et scientifique de l'Université et surtout la nécessité d'une organisation très simple n'ont par permis à l'Association d'adopter cette année une formule répondant à ce triple but.

Par contre, l'intérêt qu'il y a pour l'Université de marquer davantage sa présence dans la société, à se montrer de plus en plus accueillante dans ses relations avec les différents milieux extérieurs n'avait pas manqué

d'apparaître primordial.

L'invitation, qui fut adressée dans le courant du mois de mars aux élèves de dernière année d'enseignement secondaire officiel et libre par l'intermédiaire des Directeurs des établissements, demandait aux participants de bien bouloir choisir parmi les 9 groupes d'études proposés celui avec lequel ils souhaitaient prendre contact.

Les Directeurs d'établissements de la région liégeoise et de certaines régions parfois fort éloignées, répondirent avec empressement à norre invitation. Plus de 550 étudiants et 40 professeurs appartenant à 26 établissements officiels et libres manifestèrent le désir d'être accueillis par les diffé-

rentes sections d'études.

Voici la répartition des participants :

- philosophie et lettres (histoire, classique, romane et germanique) : 21 %;
- médecine et éducation physique : 21 %;

— ingénieurs : 14 %;

— sciences mathématiques et physiques : 9 %;

— pharmacie: 7 %;

— sciences commerciales et économiques : 6 %;

- sciences chimiques : 6 %;

- droit, notariat, sciences politiques et sociales : 5 %;
- sciences géologiques et minéralogiques, sciences géographiques : 4 %;

sciences biologiques (botanique, zoologie): 4 %;

— sciences pédagogiques, orientation et sélection professionnelles : 2 %.

Nous ne pouvons songer à rendre compte en quelques lignes des modes

variés qui présidèrent à ces prises de contact.

Septante-cinq professeurs et membres du personnel scientifique de l'Université mirent tout en œuvre pour faire à leurs jeunes hôtes les honneurs de leur discipline et de leurs services. Nous mentionnerons l'excellent esprit avec lequel les étudiants du dernier doctorat en médecine ont accepté de piloter à travers les méandres de l'hôpital de Bavière les petites fractions d'un groupe particulièrement imposant.

Il nous paraît souhaitable que les étudiants des années supérieures jouent un rôle dans cette politique d'accueil car ils constituent les meilleurs traits d'union entre les futurs étudiants et les membres du corps professoral.

Avec grande gentillesse, les professeurs ont bien voulu répondre à toutes les questions leur posées par les jeunes visiteurs avides de voir se dessiner devant eux l'évolution générale des différentes études jusqu'au diplôme final et se profiler dans une perspective plus lointaine encore les possibilités d'avenir professionnel.

Après les visites de groupe, les participants rejoignirent le bâtiment central de l'Université où un thé, offert par l'Association, réunit dans la

salle des professeurs les visiteurs et bon nombre de leurs hôtes.

Monsieur le Recteur, empêché, avait bien voulu se faire représenter par M. le Doyen Rozet qui prononça les paroles de bienvenue.

Après avoir remercié les professeurs de l'enseignement moyen, M. Rozet souligna l'intérêt et l'importance de cette prise de contact et rappela aux participants l'existence des sources d'information individuelle que l'Université de Liège tient à la disposition de ceux pour qui se pose le délicat problème du choix des études.

M. Rozet ne manqua pas d'inciter ses auditeurs à s'entourer de conseils

et à bien réfléchir au sujet d'une option particulièrement décisive.

Des vœux furent formés pour l'heureux déroulement des études que les participants vont entreprendre et que l'Université s'applique à compléter dans le cadre de cycles d'études post- et extra-universitaires.

L'ambiance qui régnait dans la salle des professeurs durant cette réception dénotait la satisfaction avec laquelle les jeunes gens appréciaient le

chaleureux accueil de notre Maison.

L'Association des Amis de l'Université réitère à Monsieur le Recteur et aux membres des personnels enseignant et scientifique l'expression de ses remerciements pour la collaboration qu'ils ont bien voulu apporter à cette manifestation.

Initiative du Rotary Club de Verviers

Le 23 mai 1959, la Commission de la Jeunesse du Rotary Club de Verviers a organisé une « opération carrière » qui avait pour but de mettre à la disposition des jeunes Verviétois actuellement en dernière année d'études secondaires et aux prises avec le problème du choix des études et des carrières, l'expérience professionnelle et l'information personnelle des Rotariens de Verviers.

Une quinzaine de membres du club de Verviers appartenant à toute la gamme des professions : médecins, ingénieurs, avocats, professeurs, industriels, hommes d'affaires, banquiers, ont répondu très cordialement aux questions leur posées par une trentaine de jeunes gens fréquentant les établissements d'enseignement officiels et libres de la ville.

Suite à une suggestion du Président de la Commission de la Jeunesse du Rotary, M. William Rey, le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires a participé à l'opération et a ainsi pu

donner à Verviers une série de consultations individuelles.

L'expérience du Rotary de Verviers nous réjouit doublement car, outre qu'elle s'inscrit dans la ligne des efforts entrepris par l'Association des Amis de l'Université de Liège dans son action contre l'irréflexion qui préside si souvent au choix des études, elle a donné au Centre de documentation une occasion et un cadre appropriés à une suite d'entretiens avec des jeunes gens qui n'auraient probablement pas entrepris de démarche et ne se seraient pas déplacés jusqu'à l'Université de Liège.

L'Association des Amis de l'Université de Liège est heureuse d'avoir pu s'associer à cette initiative. Le Centre de documentation se tient à la disposition des clubs rotariens qui souhaiteraient, ainsi que le suggère dans son message du nº 55 de la Revue du Rotary International, le Gouverneur Paul Wahl, reprendre la formule mise à l'honneur par le club verviétois.

Prix des Amis de l'Université de Liège

Nous rappelons que, chaque année, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège ouvre un concours réservé aux travaux publiés pendant l'année académique précédant l'attribution du prix.

Le Conseil d'administration a décidé que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1958-1959 serait doté de cinq

prix au maximum, d'un montant de 7500 fr. chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement des Prix. « Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

» Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans nos sémi-

naires ou laboratoires.

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association (ou au bureau de M. Larbanois) pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à

un nouveau concours. »

Prix triennal Charles Hanocq

Il est fondé sous la dénomination de Prix triennal Charles Hanocq, un prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire relatif à la Mécanique appliquée à l'Art de l'ingénieur et ayant pour auteur un élève de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège ou un ingénieur diplômé par cette Faculté depuis cinq ans au plus (au moment de la remise de son mémoire) et membre de l'A. I. Lg.

Le Prix triennal est constitué par les intérêts accumulés d'un capital de 25.000 fr., dont l'Association des Amis de l'Université de Liège est propriétaire. Le prix ne pourra pas être divisé. Le jury sera constitué de trois membres dont deux seront nommés par l'Association des Amis de l'Université de Liège et un par le Comité scientifique de l'Association des

Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Les mémoires seront rédigés en langue française; ils seront manuscrits ou imprimés, mais dans ce cas, ils ne pourront pas avoir été publiés avant 1957. Ils seront adressés en trois exemplaires à Monsieur le Président des Amis de l'Université de Liège au plus tard le 1er octobre 1959.

Le Prix Charles Hanocq sera décerné en 1960.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam: Désiré Damas

Désiré Damas est né à Seraing-sur-Meuse le 10 mai 1877. Docteur en Sciences naturelles (groupe des Sciences zoologiques) et candidat en médecine de notre Université, il fut lauréat du concours universitaire en 1902 et obtint en 1903 une bourse de voyage. Elève-assistant de Zoologie de 1899 à 1903, il devint assistant volontaire, puis assistant en charge de la Direction des Pêcheries de Norvège et professeur à l'Institut océanographique du Musée de Bergen, postes qu'il occupa de 1904 à 1909.

Le 23 octobre 1910, nommé chargé de cours près la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, il succédait à Edouard Van Beneden, son maître vénéré, et se voyait confier les cours d'Eléments de Zoologie et d'Anatomie, d'Embryologie et de Physiologie animales. Il reprenait encore, en 1919, l'enseignement de la Zoologie systématique et de la Géographie animale, puis après sa promotion à l'ordinariat (30 avril 1919), celui des Eléments de la Biologie à l'Institut supérieur de Pédagogie (1928), d'Histologie au doctorat en Zoologie et d'Eléments d'Anatomie comparée près la Faculté de Médecine (1928), d'Entomologie tropicale à la Faculté technique (1928), de Biologie générale et de Physiologie générale à la licence de l'Institut supérieur de Pédagogie (1929). Enfin, à partir de 1930 et jusqu'à son admission à l'éméritat (1947), il enseigna, en application de la loi du 21 mai 1929, en candidature, les cours d'Eléments de Zoologie, y compris les compléments, et de Notions d'Anatomie comparée; en licence, ceux de Zoogéographie, de Zoologie systématique, de Morphologie animale et de Géographie zoologique, auxquels, en 1932, devait venir s'ajouter le cours de Méthodologie spéciale des Sciences biologiques. En 1927, il avait été déchargé du cours de Physiologie animale au doctorat en Sciences naturelles. Tels furent, en bref, les enseignements dont il eut à assumer la charge écrasante.

Désiré Damas était membre de nombreuses sociétés savantes, belges et étrangères. Il fut en 1932-1933 président de la Société royale zoologique de Belgique et, en 1936, président d'honneur de la Société zoologique de France. Il fut encore membre de la Commission de Zoologie de la Fondation Universitaire, délégué de la Faculté des Sciences à la Commission Administrative du Patrimoine, secrétaire académique en 1939-1940. Il était Commandeur de l'Ordre de Léopold et Grand-Officier de l'Ordre de la

Couronne.

Son activité scientifique débuta par des recherches, publiées entre 1899 et 1904, sur la morphologie, le développement et la phylogénie des Tuniciers. Devenu assistant des Pêcheries de Norvège, il entra dans l'équipe d'océanographes que dirigeait alors J. Hjort et qui, peut-être plus que toute autre, devait contribuer à retirer, de l'étude scientifique de la mer, des enseignements pratiques. Dans l'ensemble des recherches alors entreprises sur cette partie de l'Océan Atlantique qui s'étend du Groenland à la Norvège, Désiré Damas s'occupa plus particulièrement du plancton et du groupe des poissons Gadides. Il dressa notamment une carte de la distribution géographique d'un petit crustacé pélagique — chaînon important dans le cycle nutritif de la baleine - sur laquelle, aujourd'hui encore, demeure basée la chasse à ce cétacé dans l'Atlantique Nord. Il démontra aussi que la ponte des poissons Gadides était liée à certaines conditions physiques précises, et ce renseignement permit d'accroître, dans des proportions considérables, l'aire de pêche de ces poissons. Les mérites de son œuvre océanographique furent reconnus par J. Murray et J. Hjort dans leur ouvrage célèbre « The Depths of the Oceans » — Damas y est l'auteur le plus cité — cependant que, le premier, il reçut le prix de la Belgica créé pour encourager les études océanographiques dans notre pays.

Une fois rentré en Belgique, ses charges professorales ne lui permirent plus de se consacrer, sinon de manière occasionnelle, à ces recherches de biologie marine qu'il avait si brillament menées. Il participa en 1922 à la croisière océanographique de l'Armauer Hansen, il fit croisière avec divers chalutiers ostendais pour résoudre les problèmes posés par la raréfaction des harengs dans les lieux de ponte habituels et la possibilité de créer une pêcherie industrielle de ces poissons en Mer du Nord, il présida la commission d'ostéiculture et de mytiliculture et fonda enfin le laboratoire de Blankenberghe, où s'initièrent à la biologie marine tant de ses élèves.

L'enseignement fut sans doute la plus longue et la plus absorbante de ses charges. Ses cours — qu'il donnait sans une note, en les illustrant d'admirables croquis à la planche — offraient au plus haut degré l'art de grouper les faits d'après quelques idées ou notions principales bien choisies. Les faits eux-mêmes, il les présentait de façon concrète, à partir de choses directement observables, et il s'en servait pour conduire l'auditeur, comme insensiblement, vers des principes généraux. Ses leçons claires et pourtant complexes, objectives et pourtant enrichies de concepts théoriques, restaient gravées dans la mémoire, parce qu'elles atteignaient l'esprit en éveillant l'intérêt. Mais ses plus belles leçons, celles où il laissa le mieux parler son cœur, il les donna sans doute sur la biologie de la mer, dont il évoquait les aspects si divers avec cette autorité particulière que confère l'expérience personnelle des choses que l'on a beaucoup aimées.

Désiré Damas fut tout entier au service de l'Université et de la Faculté dont il était membre. Dans la nuit tragique du 20 août 1914, placé face au peloton d'exécution, il dut à son courage et à son sang-froid de conserver la vie, de sauver celle de ses compagnons et de préserver les locaux de l'Institut Edouard Van Beneden d'un désastre irréparable; pendant toute la première guerre mondiale, il ne cessa de lutter pour éviter que des dégra-

dations soient faites à ce dernier, car l'occupant y avait installé l'un de ses services administratifs. En 1940, il demeura à Liège, fidèle à sa mission, et, dès qu'il le put, il organisa le rapatriement des étudiants liégeois cantonnés dans le sud de la France. C'est à cette époque qu'il remplit les fonctions de secrétaire du Collège des Assesseurs et que M. le Recteur Léon Graulich, soucieux du sort des étudiants et de leurs difficultés matérielles et morales, le chargea d'une enquête auprès des autres universités belges en vue de connaître les dispositions que celles-ci avaient prises pour venir en aide à leurs étudiants. Cette enquête aboutit, avec l'appui du Patrimoine et la collaboration d'autres collègues, à la création et à l'organisation du Service Social de notre Université. Or, depuis la fondation de ce service et jusqu'à la fin de sa carrière universitaire, Désiré Damas ne cessa de participer à la gestion de celui-ci, soit comme membre de son conseil d'administration, soit comme membre actif de son comité de direction. Ce n'est pas le moindre titre qu'il s'est ainsi acquis à la reconnaissance de l'Université et de ses étudiants.

L'éméritat fut pour lui l'occasion d'un renouvellement. Parti passer l'hiver 1948-1949 au Ruanda-Urundi, il se prit de passion pour ce pays, les problèmes sociaux et biologiques qu'il pose. Il y vécut de nouveau l'hiver et le printemps 1951-1952 et l'hiver 1956-1957, circulant dans toute la province, logeant dans les gîtes d'étape, les missions ou sous la tente. Il en avait acquis une connaissance si remarquable qu'il servit spontanément de guide à la « mission des ressources aquifères » qu'il avait rencontrée.

Miné par la maladie, Désiré Damas fut ravi à l'affection des siens le 23 avril 1959; il allait atteindre 82 ans.

Ses collègues et ses anciens élèves n'oublieront jamais sa haute et mince silhouette, son allure qu'il avait su garder si alerte, son visage ascétique, le regard profond de ses yeux, son sourire qui exprimait tant de choses. Doué d'une intelligence pénétrante, qui saisissait la réalité dans toute sa complexité, il savait aller au fond des problèmes et en dégager l'essentiel. Il détenait le sens de la critique scientifique et séparait sans peine les données vraiment acquises de celles qu'hypothèquent théories ou insuffisances de méthode. Des charges trop lourdes et un souci peut-être exagéré de la perfection l'ont empêché de faire connaître d'innombrables observations et de publier plusieurs manuscrits qu'il a laissés presque achevés. Il faut le regretter, car sa culture et son expérience aussi étendues que profondes étaient celles d'un vrai zoologiste.

G. UBAGHS.

In memoriam: Edmond Foret

Edmond Foret nous a quittés il y a quelques jours, emporté brusquement à notre affection, au moment où il s'acheminait vers le repos du sage, dans ses fleurs et dans ses livres.

Cette fin, il l'envisageait avec la sérénité qui avait toujours été une des marques de son caractère.

C'était pour cela d'ailleurs qu'il avait soigneusement évité l'allée des

honneurs. Il avait refusé toute manifestation officielle à ses funérailles. Nous ne manquons pas à ses volontés en écrivant ces lignes : elles ne prétendent pas être un éloge académique mais le témoignage d'une longue amitié.

Né en 1892, Edmond Foret fut diplômé docteur en médecine de notre Université en 1920. Chef de clinique du Professeur Hoggs, il en demeura l'assistant de 1924 à 1928; il continua sa formation chez Legueu et Marion, ses Maîtres dont l'inspiration éclaira peut-on dire toute sa carrière.

Il devint et demeura un clinicien de l'Ecole Française : finesse, clarté, audace et respect du malade, furent les fondements de sa vie médicale.

Lorsqu'en 1934, il fut chargé du cours d'Urologie, c'est un souffle venant de Paris qui le détermina à faire d'un enseignement auparavant considéré

comme secondaire, une chaire clinique importante.

Cependant, la tâche n'a pas été facile, car en 25 ans, l'Urologie est devenue une discipline chirurgicale vaste et complexe. Il y a un quart de siècle, à part la lithiase, la néphrectomie et la prostatectomie, l'urologue dépensait la plus grande partie de son temps à des manœuvres thérapeutiques externes, que nous pourrions appeler tout au plus ancillaires. Depuis, l'Urologie s'est transformée en une véritable science, pourvue de moyens d'investigations exceptionnels et de possibilités chirurgicales immenses. C'est à ce grand effort qu'Edmond Foret a dévolu sa vie professorale, il a été dans les protagonistes de la plupart des nouvelles acquisitions de cette spécialité en mouvement, il y apporta une audace mesurée par une prudence socratique, discutant les indications, exécutant le geste opératoire et enfin critiquant ses propres résultats.

Résolument, dès 1922, il introduisait dans la pratique la pyélographie intra-veineuse, bien des années avant que cette technique devint d'usage quotidien. Avec courage, il y a bien longtemps, il refusait d'abandonner les vieillards cystostomisés à leur pénible et dégradante infirmité, pour réaliser avec succès des prostatectomies que d'autres n'osaient tenter.

Il fut un des pionniers de la résection endoscopique et de l'extension des voies d'abord dans les affections chirurgicales de l'appareil urinaire.

C'est au Service d'Edmond Foret que furent réalisées en série et avec un succès étonnant dès le début, les prostatectomies en un temps et rappelons avec fierté que c'est aussi chez lui que furent réalisées les premières iléo-

cystoplasties dans notre pays.

Tous les médecins sortis de notre Faculté depuis 25 ans se souviennent avec intensité de son enseignement pragmatique. C'était un pédagogue vrai, écartant le détail pour conserver l'essentiel. Il haïssait l'académisme pour mener dans une langue vivante et incisive, une discussion claire et synthétique. Sa seule fierté était d'être « un clinicien » et vraiment ce titre a été rarement plus mérité.

Ses qualités professionnelles étaient bâties sur le cœur : son entourage et ses malades savaient que l'Humain devait passer avant toutes choses;

peut-on dire plus beau compliment à un médecin...

Placidement et sans bruit, jovialement mais avec force, il s'était juré d'ériger un service d'Urologie moderne : il avait trouvé un baraquement

en bois, il nous laisse un pavillon tout à fait remarquable, une policlinique parfaitement agencée, un Service gai et accueillant comme Il l'était.

Il eut la satisfaction très rare de prendre son fils aîné par la main et de le conduire gentiment mais avec autorité dans l'initiation de l'Urologie. Il en fit un de ses élèves, comme les autres; cette expérience fut un succès et il eut la joie essentielle de le voir devenir un collaborateur de classe

faisant honneur à son enseignement.

Les étudiants, ses adjoints, faisaient partie de sa vie; il écrivait à l'un d'entre eux dans la difficulté : « Souvenez-vous que dans patron, il y a pater ». Cette phrase, c'est tout Lui, dont la main tendue signifiait sincérité et dont l'œil moqueur ne dissimulait jamais de malice. Sa simplicité d'approche, son action directe étaient proverbiables; elles ont permis à beaucoup de lui demander une aide qui n'a jamais été mesurée.

Que de médecins ont eu recours à lui pour eux-mêmes et pour leur

famille!

Il aimait la discussion de ses élèves, encourageait leur indépendance d'esprit, il se réjouissait de leurs succès et les suivait affectueusement dans leur carrière. Ses anciens assistants venaient souvent le revoir, non seulement pour prendre son avis, mais aussi pour le plaisir de saluer leur Maître. Y a-t-il un plus bel hommage?

En Faculté, il était devenu, sans fracas ni polémique, un mentor dont la parole courtoise et le conseil impartial souvent éclaircissaient une discussion et calmaient les esprits en offrant une solution claire et juste, son décanat

fut un exemple de modération et de droiture.

Pendant plus de 25 ans, il fut un des membres les plus actifs de la Société Belge d'Urologie qu'il présida en 1939; membre de la Société Française et de la Société Internationale d'Urologie, il participa à de nombreux

congrès où son avis faisait autorité.

Officier de l'Ordre de la Couronne et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II, il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur, la France reconnaissant par là le profond attachement qu'il avait pour elle, c'étaient en quelque sorte ses anciens maîtres parisiens qui le remerciaient pour son bon travail.

Nous voulons assurer Madame Foret et ses fils de notre douloureuse sympathie dans cette épreuve où nous perdons avec eux un sincère ami.

F. ORBAN.

In memoriam: Lucien Denoël

En la personne de Lucien Denoël vient de disparaître une des plus brillantes personnalités de l'Université de Liège et du monde scientifique belge.

Ingénieur des Arts et Manufactures de notre Université en 1892, il est nommé par A. R. du 2 novembre 1892 ingénieur honoraire des Mines

et, le même jour, ingénieur au Corps des Mines.

Attaché au service du Premier Arrondissement des Mines, à Mons, il reçoit la médaille civique de première classe pour actes de courage et de dévouement à l'occasion de l'incendie survenu en 1894 dans les travaux souterrains du Charbonnage du Bois Saint-Ghislain.

En 1897, cinq ans après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, il entre à notre Université où, à la Faculté technique, il est chargé de faire les répé-

titions d'Exploitation des Mines.

En 1908, il est détaché du Corps des Mines avec rang de Professeur ordinaire à l'Université de Liège où il est chargé, à la Faculté technique, de faire le cours d'Exploitation des Mines en remplacement d'Alfred Habets, décédé. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, en 1929, il est, de plus, chargé du cours de Préparation mécanique des minerais, matière qui, jusqu'alors, faisait partie du cours d'Exploitation des Mines.

Pendant 34 ans, sans autre interruption que celle due à la fermeture des Universités belges pendant la guerre 1914-1918, il met au service de notre Université, avec l'expérience qu'il a acquise au Corps des Mines, ses qualités éminentes : intelligence, travail, spontanéité, équité, dynamisme.

Doué d'une intelligence très vive, d'un sens critique très poussé et de qualités humaines très marquées, le Professeur Denoël, qui a conservé de ses études universitaires une connaissance profonde des principes essentiels fondamentaux, oblige ses élèves à analyser les questions avec bon sens, à rechercher les phénomènes physiques constituant la base des problèmes puis à attaquer ceux-ci par les outils nécessaires et avec la plus complète indépendance d'esprit.

Convaincu de ce que dans l'Art des Mines, ce sont les exploitants qui fournissent la matière des problèmes à résoudre, il base son enseignement sur la collaboration effective entre l'Université et l'industrie. Il lui importe moins de se livrer à de savants calculs théoriques que de dégager les principes des matières enseignées et de les développer ensuite à l'usage des

ingénieurs chargés de les appliquer.

Il a formé ainsi trente générations d'ingénieurs en leur faisant acquérir un jugement sain, une faculté poussée d'observation et de discussion et, surtout, ce bon sens pratique dont la valeur est proclamée par tous ceux que préoccupe la formation de l'ingénieur.

Dans une atmosphère émouvante et enthousiaste, ses anciens élèves, réunis dans la salle comble de l'A. I. Lg., lui ont marqué, le 10 décembre 1955, à l'occasion de ses 85 ans, leur reconnaissance et leur attachement.

Les travaux scientifiques du Professeur Denoël ont trait à l'Exploitation des Mines. Ils ont les qualités maîtresses (analyse méticuleuse, déduction logique et objectivité scientifique) qui s'étaient manifestées dès 1909 dans le rapport qu'il établit, à la demande du Parlement, pour étudier l'influence de la réduction de la durée de travail sur la production et le rendement et rechercher les moyens propres à employer pour parer aux inconvénients pouvant en résulter. L'auteur a eu une vision parfaite de l'évolution des moyens d'exploitation et, aujourd'hui encore, on applique les principes essentiels préconisés dans ce rapport.

Les diverses études de Lucien Denoël sur la sécurité dans les Mines, les explosifs, les câbles, la ventilation, les cuvelages, les dégâts miniers, — études dont la cadence n'a pas été ralentie par son admission à l'éméritat

en 1942 — font ressortir les qualités fondamentales de leur auteur : homme de science, homme de devoir, homme de cœur.

Elles le classent parmi ceux qui ont bien servi à l'étranger le prestige

de la Belgique et celui de l'Université de Liège.

Lucien Denoël, à près de 89 ans, avait conservé une vigueur physique et une acuité d'esprit exceptionnelles. Son activité ne s'est arrêtée que quelques jours avant sa mort, au cours de la maladie de brève durée qui devait l'emporter.

La multiplicité de ses activités et la grandeur de sa personnalité donnent

l'ampleur du vide qu'il laisse parmi nous.

E. FRENAY.

In memoriam: Michel Legraye

Né à Ostende le 12 avril 1895, Michel Legraye, au terme de ses études à l'Athénée de cette ville, suit les cours de l'Université de Liège où — retardé par une guerre qu'il fait en volontaire et en brave dans les rangs des patrouilleurs — il obtient en 1922 le diplôme d'ingénieur civil des Mines. Mûri par les tranchées et désireux d'entreprendre une carrière scientifique, il est l'un des premiers à se rendre aux Etats-Unis où, à l'Université de Stanford, il conquiert en 1923 le titre de Master of Arts in Geology. Il y acquiert des connaissances particulières en métallogénie, branche des sciences minérales pour laquelle il a toujours gardé une prédilection, et accomplit des voyages d'études en Californie, en Arizona, au Mexique, en Alaska, au Canada.

Doué d'un esprit méthodique, opiniâtre et réaliste dans l'effort, Michel Legraye montre, dès son retour des U. S. A., qu'il s'appliquera avec ordre et ténacité à atteindre les objectifs choisis au cours de ses études : recherche scientifique et enseignement, application des résultats à la solution des problèmes techniques et économiques, enrichissement des connaissances personnelles par l'observation directe des phénomènes géologiques

et miniers.

De 1923 à 1938, il mène de front une carrière universitaire exemplaire : assistant, répétiteur, chargé de cours; des travaux scientifiques qui lui valent de nombreuses promotions et distinctions : lauréat de l'Académie royale de Belgique, associé du Fonds national de la Recherche scientifique, lauréat de l'Association des Amis de l'Université de Liège, Médaille d'Or de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, plusieurs fonctions-clefs dans des Sociétés scientifiques, des Comités d'études, des Associations d'Ingénieurs; des missions géologiques et minières qui le doteront d'une expérience des gisements métallifères s'étendant à toutes les provinces françaises, à la Roumanie, la Yougoslavie, l'Italie, l'Espagne, la Tchécoslovaquie, l'Angleterre et l'Ecosse, aux Etats-Unis, au Canada, au Congo belge et au Mozambique.

Nommé professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées en 1938, Michel Legraye se trouve progressivement chargé de divers enseignements de telle manière qu'au cours des années, il devient titulaire des cours suivants : géographie minière et industrielle, minéralographie, prospection minière, géologie appliquée, préparation des minerais et charbons, hydrogéologie, matières premières de l'industrie nucléaire. Il a rempli les charges de secrétaire et de doyen de la Faculté des Sciences appliquées, de président de l'Ecole supérieure des Sciences commerciales et économiques.

Profondément attaché à l'Université, le professeur Legraye s'est toujours préoccupé de l'activité des organismes voués à l'épanouissement de l'Alma Mater et de la recherche scientifique. Il était membre du Conseil d'Administration et commissaire de l'Association des Amis de l'Université de Liège, son délégué au Conseil d'Administration de F. U. L. R. E. A. C. et du Home des Etudiants. Il a occupé d'importantes fonctions à l'I. R. S. I. A., à la Commission nationale de l'U. N. E. S. C. O., au Conseil Géologique de Belgique, au Conseil de perfectionnement de l'Enseignement supérieur, à la Commission permanente de protection des titres universitaires, à la Fondation universitaire, au Cercle des Alumni de cette fondation.

Sa parfaite connaissance des langues nationales, de l'anglais et de l'allemand, jointe à une compétence scientifique, une indépendance de jugement et un désintéressement unanimement reconnus, lui ont valu d'être appelé à des postes officiels d'intérêt national : conseiller auprès du Ministre des Affaires économiques, membre du Conseil supérieur de la Sécurité civile, du Conseil d'Administration de l'I. N. I. C. H. A. R., administrateur de la Société belge d'Etudes et d'Expansion, président du Conseil professionnel du Métal, délégué du Gouvernement au 1er Congrès international de l'Habitat de l'étudiant.

Il est impossible de rendre compte avec fidélité de l'œuvre que, malgré les lourdes charges déjà citées, Michel Legraye a réalisée avec mesure et sagacité, dans de nombreux domaines. Je m'en tiendrai donc à trois aspects plus susceptibles de révéler quelques beaux traits de son attachante personnalité mal connue de ceux qui ne l'approchaient que rarement.

Célibataire mais sensible à l'amitié et épris de solidarité humaine, il partageait ses sentiments entre sa sœur — compagne de sa vie depuis la mort de leurs parents — qu'il entourait d'une affection souriante et émouvante, ses anciens élèves et collaborateurs tous dévoués à son service et maintenant tristes et désemparés, et enfin, ceux qu'il avait choisi d'aider de tout son pouvoir : les étudiants nécessiteux et surtout les pensionnaires du Sanatorium universitaire d'Eupen. Au Comité directeur du Service Social universitaire, au Conseil culturel du Sanatorium d'Eupen, plus récemment au Comité de gestion du Home des Etudiants, cet homme seul puisait dans les réserves d'un cœur généreux, les gestes et les paroles fraternels qui donnent confiance et réconfort, le temps d'interroger, de s'informer, d'intervenir efficacement. Encore, les initiés savent-ils qu'en dehors des réunions officielles, en toute discrétion, il recevait ses protégés, les encourageait et souvent leur procurait une situation.

On retrouve la preuve des mêmes qualités dans l'effort constant consacré par le disparu, d'une part à ses camarades ingénieurs de l'Ecole de Liège, d'autre part à ses confrères géologues. A l'A. I. Lg., il fut vice-président puis président de la Section de Liège et du Comité Scientifique, président du Comité directeur du Congrès du Centenaire. Nommé en 1933 secrétaire général de la Société Géologique de Belgique, il s'est acquitté sans défaillance, pendant 25 ans, de la gestion si ingrate et si complexe d'une société scientifique, assurant tout à la fois ses finances, un fonctionnement régulier, une valeur que le monde géologique apprécie et dont le mérite revient

principalement à notre collègue.

Par métier et par vocation, Michel Legraye, captivé par l'étude et l'exploitation des ressources minérales de l'Afrique centrale, a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et l'exécution de la recherche scientifique coloniale et de la mise en valeur du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Chargé entre 1937 et 1954 de plusieurs missions au Katanga, à Kilo-Moto, au Kivu, au Ruanda-Urundi, en Angola, il a participé à des titres divers à de multiples travaux sous l'égide du Ministère des Colonies : président de la Commission Consultative de la Géologie coloniale, de la Cartographie coloniale, membre de la Commission de la Carte géologique du Congo, du Conseil supérieur de l'Enseignement au Congo belge et au Ruanda-Urundi, vice-président de l'I. R. S. A. C., membre des Commissions de Géologie et de Vulcanologie de cet institut, administrateur du Syndicat pour l'Etude géologique et minière de la Cuvette congolaise, etc... A l'Université, il a fondé le Centre interfacultaire d'Etudes coloniales dont il assumait la présidence depuis 1947, il était administrateur de F. U. L. R. E. A. C., président d'honneur de l'Association des Etudiants du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Partisan convaincu de la collaboration Science-Industrie, le professeur Legraye a prêché d'exemple, effectué des campagnes de prospection dans trois continents, accepté de confronter les connaissances théoriques avec la dure réalité, avec l'âpreté des problèmes d'exploitation. Géologue-conseil des compagnies minières de Salsigne, de Kilo-Moto, des Grands Lacs Africains, de Montredon, il savait illustrer pour ses élèves les grandeurs et les servitudes des sciences géologiques et de l'art des mines.

On s'étonnera peut-être que j'aie attendu jusqu'ici avant d'examiner l'œuvre scientifique de Michel Legraye. Je l'ai fait à dessein car les rares mérites du disparu apparaissent plus clairement si l'on connaît toute l'ampleur des tâches qui l'absorbaient depuis vingt années et si l'on imagine ce que sa puissance de travail lui aurait permis d'accomplir dans une tour d'ivoire dont il n'a pas voulu. Cependant, dans les moments d'abandon, il confiait combien lui pesait le fardeau des séances ininterrompues auxquelles il était tenu d'assister. Il laisse une œuvre écrite imposante comportant spécialement : de nombreux travaux sur l'étude microscopique des minerais en sections polies, un ensemble très dense relatif à la structure microscopique, à l'évolution des charbons belges ou étrangers et à leurs utilisations industrielles, d'abondants articles de géographie économique, des recherches remarquables sur la métallogénie de l'or, de l'étain, du cuivre, du fer, du wolfram, etc..., sur les méthodes de prospection et de traitement, des mises au point objectives sur la politique minière et le développement scientifique et économique du Congo belge.

Titulaire des plus hautes distinctions honorifiques, militaires et civiles, de Belgique, le Professeur Legraye disparaît après avoir atteint partout un rang insigne : à l'Université, dans les organismes et les sociétés qui l'ont appelé, dans l'élite du pays. Suprême consécration, il y a un an, l'Académie royale des Sciences coloniales l'avait élu à la présidence.

Le souvenir de son œuvre et des honneurs qui l'ont récompensée restera mais surtout l'on n'oubliera pas l'immense dévouement à la chose publique, l'efficacité silencieuse, le don sobre et sérieux de soi caractérisant toute

l'existence d'un parfait homme de cœur et de bonne volonté.

L. CALEMBERT.

A l'Institut de Physique et Chimie nucléaires

Sous les auspices de l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires de Belgique, l'Institut de Physique et de Chimie nucléaires de l'Université de Liège (Directeur, Professeur G. Guében) a été chargé d'organiser un enseignement de recherche destiné aux utilisateurs des radioéléments. Chaque année, l'organisation générale de l'enseignement a été assurée par M. J. Govaerts et différents laboratoires universitaires y ont participé : Laboratoire de Physique générale, Licence (M. L. Winand, maître de conférences, agrégé), Institut de Clinique médicale (Professeur L. Brull), Laboratoire de Chimie analytique (Professeur G. Duyckaerts), Laboratoire de Métallurgie (Professeur E. Frenay), Laboratoires d'essais et collections des Constructions du Génie civil (Professeurs F. Campus, H. Louis et R. Dantinne).

Cet enseignement extra-universitaire pouvait être suivi par les universitaires, tant d'organismes d'Etat, de laboratoires universitaires que de laboratoires privés ou industriels, désireux de se familiariser avec les techniques d'emploi des radioéléments. Le cours avait pour but de faire acquérir aux chercheurs une expérience suffisante de l'utilisation des radionuclides de manière à ce qu'ils puissent s'en servir efficacement dans les différents domaines et respecter les règles de sécurité. Les participants ont eu ainsi l'occasion d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour aborder diverses applications biologiques ou industrielles des radioisotopes.

L'enseignement s'adressait à tous ceux qui s'intéressent au développement et à la recherche industriels, biochimiques, physiologiques, pharma-

ceutiques ou agronomiques.

Il comprenaît des cours théoriques et des travaux pratiques et se divisait en deux sections :

a) biologie et médecine;

b) chimie, chimie-physique et applications industrielles.

Ces deux sections comportaient une partie commune, tant théorique

que pratique.

Les leçons donnaient une vue d'ensemble des principes fondamentaux de la physique et de la chimie nucléaires, en même temps que des notions élémentaires concernant les propriétés des rayonnements, les appareils

de mesure, la production, la séparation et la manutention des radioisotopes. D'autres exposés traitaient de la méthode des indicateurs radioactifs et de ses possibilités ainsi que du problème de la protection contre les radiations nucléaires. De nombreux travaux pratiques constituaient une illustration des cours théoriques. L'enseignement comprenait donc des

notions de base, les techniques, la recherche et les applications.

Le nombre d'applications des radioéléments dans les disciplines les plus diverses augmente chaque jour, il est inutile dès lors d'insister sur l'intérêt d'un tel enseignement. Si le choix de l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires s'est porté sur l'Université de Liège, nous le devons en ordre principal à l'activité importante des différents laboratoires de notre Université dans le domaine des applications des radioéléments. Sous l'impulsion des Professeurs Brull et Guében, les premières expériences dans ce sens ont débuté dès 1938 et pendant très longtemps l'Université de Liège a été à l'avant-garde de ces recherches étant donné qu'elle a été la première, et qu'elle est restée longtemps la seule, à s'en occuper. Des techniques propres à la physique nucléaire ont vu le jour et certains laboratoires de notre Université se sont également attelés à l'étude de ces procédés spéciaux : nous citerons tout particulièrement les émulsions nucléaires dont s'occupe M. Winand. C'est pour ces raisons que le Centre de Physique et de Chimie nucléaires de l'Université de Liège se trouvait dans une situation très favorable pour mettre sur pied un tel enseignement sans oublier toutefois d'insister sur l'aide précieuse rencontrée partout ailleurs et notamment dans les instituts cités plus haut.

Comme les années précédentes et dans le cadre de cet enseignement, nous avons organisé une exposition de matériel didactique et expérimental en physique et en chimie nucléaires. Lors de la première exposition, la participation des firmes était très limitée. Celle qui a eu lieu du 3 au 6 juin 1959, à l'occasion du quatrième enseignement, a vu la collaboration de 16 firmes montrant du matériel tout récent et en ordre de marche. Cette exposition a donc pris en quatre ans un développement tout à fait inespéré et, de ce fait, les locaux de l'Institut de Physique et de Chimie nucléaires se sont avérés trop petits. Aussi devons-nous remercier tout particulièrement le Professeur Baudrenghien qui a bien voulu mettre à notre disposition un spacieux local sans lequel nous aurions été dans l'impossibilité de trouver

la place nécessaire pour installer les nombreux appareils.

Parmi le matériel exposé, il y avait plusieurs spectromètres gamma à un canal et un spectromètre gamma à 100 canaux. On a remarqué la présence d'appareils de mesure des types les plus divers et permettant de contrôler les radiateurs α , β et γ . Il y avait aussi des échelles de comptage de conception très moderne comprenant des dispositifs d'enregistrement automatique. Signalons également le matériel pour la détermination des très faibles radioactivités et notamment une installation pour le dosage du radiocarbone en vue du datage d'échantillons provenant du règne vivant. On a pu voir fonctionner différents appareils utilisant les radioéléments dans le domaine des sciences appliquées : jauge de niveau, jauge d'épaisseur, vitesse de circulation des fluides, étude des frictions et des lubrifica-

tions, détermination de la densité des sols et de leur teneur en eau. Pour la protection contre les radiations, on exposait de nombreux modèles de dosimètres utilisables suivant le cas, pour l'un ou l'autre type de rayonnements nucléaires ou X. Lors de son passage à l'exposition, le visiteur avait l'occasion d'assister à plusieurs démonstrations illustrant l'emploi des radio-éléments dans des domaines divers. Enfin, dans un car d'exposition on pouvait voir en ordre de marche des appareils utilisés en physique et en chimie nucléaires ainsi que dans leurs applications.

L'exposition a été une pleine réussite non seulement au point de vue du nombre et de la qualité du matériel exposé mais aussi au point de vue du nombre des visiteurs.

J. GOVAERTS.

La chorale universitaire a dix ans

Fondée en 1949 par M. Dubuisson, cette chorale est, après le Théâtre Universitaire, le plus ancien de nos Cercles interfacultaires. C'est aussi, sans doute, l'un des plus vivants,

Depuis dix ans, une centaine d'étudiants, garçons et filles, de toutes les facultés et de toutes les promotions se retrouvent chaque lundi pour découvrir, sous la conduite de M. Frédéric Anspach, les œuvres des plus grands maîtres de l'art choral : les polyphonistes franco-flamands, Schütz, Haendel, Bach, Mozart, Fauré, Debussy, Ravel, Honegger et Stravinsky.

Un seul sage, quelques initiés et tant de novices. Ils ont osé tout cela? Ils ont osé. Aux amateurs, — à ceux qui aiment, — les plus belles victoires. Et les anciens ont déjà de prestigieux souvenirs: concerts au Concertgebouw d'Amsterdam, à la Sorbonne, à Lyon, création à Liège de la Symphonie des Psaumes de Stravinsky, émouvante réussite de la Passion selon Saint Jean.

Pour ce dixième anniversaire, la Chorale, assurée de l'appui du Ministère de l'Instruction publique, a donné à Liège, Mons et Charleroi, trois concerts au programme desquels figuraient : La Damoiselle Elue, de Claude Debussy et Le Roi David, d'Arthur Honegger. Les solistes, l'Orchestre Symphonique de Liège et les chœurs étaient dirigés par M. Frédéric Anspach. A l'issue du concert de Liège, Monsieur le Recteur, entouré de nombreux professeurs, offrit un vin d'honneur aux choristes.

Ceux qui ont suivi le développement de la Chorale et qui ont assisté aux grands concerts de ces dernières années, peuvent mesurer le chemin parcouru : dans les temps « héroïques » le concert annuel meublait à peine une séance des concerts de Midi.

Les choristes ont gardé l'enthousiasme des *amateurs*, mais ils ont appris la discipline et la rigueur et sont parvenus à une maîtrise étonnante.

Fidèlement soutenue par Monsieur le Recteur, intelligemment guidée par M. Frédéric Anspach, la Chorale est sûre de son avenir et se promet déjà de nouvelles conquêtes et de nouvelles joies.

Mission Fulréac

M. M. Dubuisson, recteur, président de la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Fulréac), s'est rendu en mission au Haut-Katanga du 15 mai au 12 juin 1959. Il a séjourné au Centre Fulréac-I, sur le territoire de Mangombo et a pu se rendre compte de la progression de l'effort consenti par l'équipe des chercheurs de l'Université de Liège qui collabore à l'œuvre de promotion d'économie rurale. Le Centre est déjà actif, une cinquantaine de familles de villageois y sont installées, qui, après avoir construit leur maison, participent aux premiers travaux d'ensemencement des cultures maraîchères, vivrières et fourragères. Agronomes et économistes ont dressé un plan précis et prometteur d'exploitation commerciale. Le plan de culture comprend aussi l'organisation d'un élevage dont les premiers éléments seront incessamment sur place.

L'organisation sociale du village prend corps : un dispensaire, un service social fonctionnent déjà et une école primaire s'ouvrira le 1er septembre.

Par ailleurs, les chefs et chargés de mission Fulréac ont entrepris d'utiles prospections pour étendre l'expérience à la région proche des lacs et aux territoires voisins.

Visite de Moniteurs du Congo

Le lundi 11 mai, six moniteurs congolais accompagnés de représentants de l'U. M. H. K., en voyage d'études en Belgique, ont été accueillis, au nom de Monsieur le Recteur, à l'Institut de Sociologie par M. Clémens, doyen de la Faculté de Droit. Ensuite, ils ont visité le laboratoire de Physique nucléaire de M. Guében, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences où une séance de démonstrations a été organisée à leur intention.

La visite s'est terminée par un porto offert dans le bureau de l'Association des Amis de l'Université où les moniteurs se sont entretenus avec Mme Dubuisson, MM. les Professeurs Clémens, Paulus et Natalis.

Colloques internationaux

Un colloque international, organisé par l'Université sous la direction des Professeurs M. Legraye et L. Calembert, s'est tenu, les 4 et 5 mai 1959, dans les locaux de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège.

Il avait pour thème : « Problèmes géologiques et hydrogéologiques relatifs aux barrages et aux bassins de retenue. — Sédimentation dans les

barrages-réservoirs ».

Un colloque consacré à l'étude des phénomènes périglaciaires antérieurs à la dernière glaciation a été organisé par le Professeur P. Macar du 9 au 12 juin à l'Université de Liège. Le colloque a groupé des représentants de huit pays différents et a comporté notamment deux journées d'excursions en Ardenne et dans les environs de Liège et de Namur, excursions consa-

crées à l'étude en commun de structures périglaciaires et de formes morphologiques en relation avec le thème du colloque.

Le 12 juin, les participants ont été reçus par M. Gothot, vice-président du Conseil d'Administration, qui leur a remis la médaille de l'Université.

Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires

Parmi les 104 chercheurs agréés de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires en service au 31 décembre 1958, on relève 31 diplômés de l'Université de Liège. Ce sont :

- M. A. Baudrenghien, Mmes C. Bertelson, S. Bricteux, MM. J. Depiraux,
 P. Drèze, Mlle F. Fontaine, MM. J. Fouarge, J. Garsou, J. Goffart,
 M. Guillaume, Mlle A. Julien, M. H. Potdevin, Mlle A. Simon et M.R.
 Warin, docteurs ou licenciés en sciences chimiques;
- -- MM. P. Bemelmans, E. Donneaux, H. Duquesne, M. Legros, T. Selbessis et J. M. Van der Kaa, ingénieurs civils (en chimie ou en électricité);
- Mme Y. Baudinet, MM. A. Boury, J. Guillaume et G. Robaye, licenciés en sciences physiques;
- M. E. Malaise, Mme M. Malaise, MM. G. Merchie et D. Mewissen, docteurs en médecine;
- MM. J. Bernimolin et P. Lelièvre de Staumont, pharmaciens;
- Mlle D. Sempoux, licencié en sciences biochimiques.

Il convient de rappeler que l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires attribue chaque année dix bourses de perfectionnement à de jeunes diplômés universitaires désireux de poursuivre des travaux de recherches en sciences nucléaires. Ces travaux doivent conduire à l'obtention du titre de « docteur en sciences ». Pour les ingénieurs, pharmaciens et docteurs en médecine, ils doivent avoir l'ampleur d'une thèse de doctorat.

Ces bourses sont d'une durée d'une année et peuvent être renouvelées deux fois sur avis favorable du chef de service et de l'autorité rectorale. La troisième année est, sauf exception admise par la Commission scientifique de l'Institut, accomplie dans un laboratoire étranger.

Les candidatures doivent être introduites avant le 1er octobre auprès du Secrétaire de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles.

Fonds national de la Recherche scientifique

Nous relevons avec plaisir le nom des diplômés de l'Université de Liège qui se sont vu attribuer cette année :

— un mandat d'aspirant pour la période 1958-1961 : Mme A. Ancion, licencié en sciences politiques; Mme L. Battiau, licencié en sciences mathématiques; M. H. Denis, licencié en sciences zoologiques; M. A. Fagnoul, ingénieur civil des constructions; M. E. Renier, licencié en orientation et sélection professionnelles; Mlle C. Sarlet, licencié en philologie romane et M. J. Wilmet, licencié en sciences géographiques;

- une bourse de recherches de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite pour l'année académique 1958-1959 : M. E. Evrard, licencié en sciences physiques et M. J. Lorquet, licencié en sciences chimiques;
- un mandat de chargé de recherches pour la période 1958-1961 : M. M. Barthelemy, docteur en histoire de l'art et archéologie; M. J. Paelinck, docteur en droit, licencié en sciences économiques et en sciences commerciales et financières; M. E. Schoffeniels, docteur en médecine et M. R. Simon, docteur en sciences physiques;
- un mandat de chercheur qualifié pour la période 1958-1960 : M. L. Burnelle, docteur en sciences chimiques;
- un mandat d'associé (promotion 1958-1959) : M. R. Debot, docteur en sciences physiques, agrégé de l'enseignement supérieur; M. J. Frederic, docteur en sciences chimiques, pharmacien, agrégé de l'enseignement supérieur et M. H. Van Cauwenberge, docteur en médecine, agrégé de l'enseignement supérieur.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Nomination

M. E. Legros, chef de travaux au service de M. le Professeur Remacle, est maintenu dans ses fonctions pour un nouveau terme de deux ans.

Distinction

M. F. Desonay, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Voyages et missions

M. A. Severyns, professeur ordinaire, a assisté du 28 août au 9 septembre 1958, à Tokyo, au IX^e Congrès International d'Histoire des Religions.

M. P. Devaux, professeur ordinaire, titulaire de la Chaire belge de l'Université de Londres (1958-1959) a fait porter son enseignement sur : *Phylosophy, its history and its historians* et sur des questions controversées d'histoire de la philosophie moderne ou contemporaine. Il a pris part aux enseignements de Bedford College, de King's College, aux réunions du Séminaire du Professeur Ayer et à celles du Board of Philosophical Studies, ainsi qu'aux séances de l'Aristotelian Society et de la British Academy.

Il a été, en janvier, l'hôte de l'Université de Hull, où il a donné trois conférences respectivement sur : « Contemporary epistemological problems »; « History of Philosophy and its validity » et « L'imaginaire chez Bachelard ».

Il a également été reçu à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Rennes du 6 au 10 avril 1959. Il a fait une leçon sur la philosophie britannique contemporaine; un séminaire sur « L. Wittgenstein » et une leçon publique sur « Logique et Stratégie ». En outre, il a été appelé à siéger au Selection Board du British Council qui se réunit à Londres le 4 mai. Il a été invité à prendre part aux entretiens qui se tiendront à Mysore (Indes) sous les auspices de l'Institut international de Philosophie.

Enfin, il a été appelé à siéger dans la Classe des Arts et des Lettres instituée

par la Députation permanente de la Province de Liège.

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire, a représenté l'Université aux manifestations organisées à Louvain à l'occasion du cinquième centenaire d'Adrien VI. Il a prononcé une conférence sur l'histoire de ce pape néerlandais.

Mlle O. Barbafiera, assistante, a participé au Terzo Congresso dell'Associazione internazionale per gli studi di lingua e letteratura italiana qui s'est tenu à Aix-en-Provence et à Marseille du 1er au 5 avril 1959.

M. E. Helin, assistant, a présenté le 18 mars, à la Société d'Art et d'Histoire de Liège, une communication sur les « Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège ».

Conférences

Mme M. Ossowska, professeur à l'Université de Varsovie et membre de l'Académie des Sciences de Pologne a consacré, en mars, une séance du Séminaire de logique et de philosophie des Sciences, dirigé par M. le Professeur P. Devaux, à l'exposé critique et à la discussion du concept de « système » en philosophie morale.

M. A. H. Smith, professeur à l'Université de Londres, a fait, les 9 et 10 avril, dans le cadre des accords culturels belgo-britanniques, deux conférences en anglais sur les sujets suivants : « Problems of translation » et

« Recent developments in English place-name studies ».

M. M. Smeets, docteur en Philosophie et Lettres, maître de Conférences, a fait, le 9 avril, dans le cadre de l'Association belgo-britannique, une conférence en anglais, où il a traité de « British Films ».

Cette conférence était suivie de la projection du film « The Young

Lovers », version moderne de « Roméo et Juliette ».

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

M. Piret, professeur, a été nommé administrateur de l'A. S. B. L. « Travail-Humanisme », au sein de l'Institut international pour l'étude des problèmes humains du travail.

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

M. J. R. Kupper, chef de travaux au service de M. le Professeur Dossin, est confirmé à titre définitif dans ses fonctions.

FACULTÉ DE DROIT

Nominations et changements d'attributions

- M. P. Horion, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est à sa demande déchargé du cours de « Prophylaxie criminelle (partim : sociale) » à la licence en criminologie.
 - M. P. Quaden, chargé de cours, est nommé professeur ordinaire.
 - M. C. del Marmol, chargé de cours, est nommé professeur extraordinaire.
- M. A. Fettweis, chargé de cours à la Faculté de Droit, est chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de « Prophylaxie criminelle (partim : sociale) » à la licence en criminologie en remplacement de M. le Professeur Horion.
- M. P. Minon, chef de travaux au service de M. le Professeur Clémens, est confirmé à titre définitif dans ses fonctions.
- M. P. Watelet a été nommé maître de Conférences. Il est chargé de faire le cours libre intitulé « Exercices approfondis de pratique notariale », qui vient d'être créé.

Distinctions

- M. V. Gothot, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Commission constituée par le Roi pour l'étude de la réforme de la procédure administrative et judiciaire en matière d'impôts directs.
 - Il présidera une des Sous-Commissions décidées par cet organisme.
- M. R. Clémens, doyen de la Faculté, et Mme S. David, chargé de cours, ont été nommés membres du Conseil scientifique de la « Revue belge de Sécurité sociale ».
- M. J. Constant, professeur extraordinaire, a été invité à faire partie du Jury d'examen de la Faculté internationale de Droit comparé de Luxembourg.

Voyages et missions

- M. V. Gothot, professeur ordinaire, vice-président du Conseil d'Administration, a représenté l'Université de Liège aux manifestations organisées à l'occasion du 400e anniversaire de l'Université de Genève, du 3 au 6 juin 1959.
- M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a fait un exposé sur « Le nouveau droit européen », devant l'assemblée générale des avocats belges, réunie à Namur le 28 juin.
- M. C. Renard, professeur ordinaire, a donné au cours des mois d'avril et de mai une série de six conférences sur la « Situation juridique de la femme », dans le cadre de l'émission de l'I. N. R. : « Au carrefour des idées et des faits ».
- M. J. Constant, professeur extraordinaire, a fait le 8 avril une conférence sur les systèmes de répression en matière d'infractions économiques à la Faculté internationale de Droit comparé de Luxembourg.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. L. Dabin, docteur en droit, a présenté la défense publique de sa dissertation « Fondements du droit cambiaire allemand » et des thèses y annexées, le 13 mai 1959.

Il a présenté la leçon orale : « Dans quelle mesure le droit de la socété anonyme s'éloigne-t-il de la conception contractuelle ? » le 18 juin 1559, et a été, à l'unanimité, proclamé Agrégé de l'Enseignement supérieur en Droit Privé.

Commission Droit et Vie des Affaires

Les 18, 19 et 20 juin 1959, la Commission Droit et Vie des Affaires a organisé son troisième séminaire.

Les discussions étaient ordonnées autour du thème suivant : « Les abus de la puissance économique dans les perspectives du Marché Cemmun » (Droit de la concurrence, des ententes et des monopoles).

Les orateurs chargés d'introduire et de diriger les échanges de vues étaient :

- M. P. Lambert, professeur à la Faculté, qui traita de « La puissance économique, les faits, les abus selon les doctrines »;
- M. M. H. Cardozo, professeur à la Faculté de Droit de Cornell Universty, qui fit part de « Some observations on the reaction of United States anti-trust laws to the abuse of economic power in Europe »;
- M. E. E. Hirsch, professeur à la Faculté de Droit de l'Université libre de Berlin, qui parla de « La lutte du législateur allemand contre l'abus de puissance économique »;
- M. D. Bastian, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg, qui fit un exposé sur « Le droit français de la concurrence »;
- M. K. S. Bieger, chef de section à la Direction pour les problèmes d'organisation de l'économie du Ministère néerlandais des Affaires économiques, qui avait choisi pour sujet : « Droit de cartel et politique en matière de cartel aux Pays-Bas »;
- M. P. Van Reepinghen, conseiller juridique à la Fédération des Indistries belges, qui a exposé : « Les futures règles de concurrence du droit belge, leur conciliation avec le traité de Rome et la coopération entre entreprises sur le plan national et dans les perspectives du Marché Commun »;
- M. J. Jaeger, membre-rapporteur de la Division des ententes et concentrations de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, qui a exposé : « L'abus de puissance économique dans le traité de la C. E. C. A. »;
- M. R. Rodière, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Paris, qui, pour terminer, parla de : « L'abus de puissance économique dans le traité du Marché Commun ».

Institut de Sociologie

L'Institut de Sociologie a organisé, du 15 au 26 juin, un séminaire de perfectionnement à l'intention des cadres de l'Administration d'Afrique actuellement en congé en Belgique.

Le séminaire, qui portait sur les conditions d'efficacité de l'action administrative, avait pour objectif de conduire les participants à une réflexion en commun sur l'exercice de leur tâche.

Après une introduction de M. le Professeur Clémens, les discussions furent ordonnées autour des thèmes suivants :

- « Croissance des sociétés autochtones dans les pays en voie de développement », par le Comte P. de Briey, secrétaire général adjoint de l'Institut international des Civilisations différentes, Bruxelles;
- « Africains et Belges en contact, culture et personnalité », par M. J. Paulus, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- « Droit coutumier autochtone et administration européenne », par M. A. Sohier, président de la Cour de Cassation, procureur général honoraire près la Cour d'Appel d'Elisabethville;
- « La nature de la fonction d'administration et l'évolution du rôle d'administrateur », par M. A. Lemborelle, gouverneur de province honoraire, conseiller de la Division d'Afrique de l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège;
- « Organisation : problèmes généraux, définition et analyse des fonctions, établissement de communications, problèmes de coordination », par M. G. Lajoinie, attaché à la Compagnie française d'organisation, professeur à l'Ecole des Mines de Nancy;
- « Influence des représentations et des motivations sur les rapports sociaux », par M. M. Witvrouw, psychologue industriel, attaché à la Direction du Personnel, S. A. Cockerill-Ougrée;
- « Comportement du chef, formes et méthodes d'exercice de l'autorité », par MM. A. Massart, chargé de recherches à l'Institut de Sociologie et E. Blondeel, directeur général gérant des Papeteries générales belges Haseldonckx et Cie à Bruxelles;
- « Conduites des réunions », par M. M. Pagès, secrétaire général de l'Association pour la recherche et l'intervention psycho-sociologiques de Paris;
- « Formation et informations », par M. M. Pagès;
- « L'action administrative », par MM. E. Toussaint, conseiller de l'U. M. H. K. pour les affaires africaines, et E. Lemborelle.

Section des jeunes de l'A. L. D. Lg.

A l'initiative de la section des Jeunes de l'Association des Licenciés et Docteurs de l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège, un banquet a été organisé le 23 mai dernier au

Palais des Congrès. Cette manifestation a atteint pleinement son double but : fêter les cinq ans de diplôme de la promotion 1954 et relancer la section qui groupe les plus jeunes membres de l'Association.

On a remarqué la présence à cette soirée de MM. Fraigneux, président de l'Association, Servais, secrétaire, Haccourt et Rademaeker, membres du

Conseil d'Administration.

Les licenciés ont répondu nombreux à l'invitation du Comité des Jeunes et se sont retrouvés avec joie dans un cadre agréable et dans une ambiance

plus qu'amicale.

Pendant le repas, M. J. F. Marissiaux, porte-parole du Comité des Jeunes, adressa aux convives quelques mots très simples et très directs. Il souligna la force que peut revêtir une association vivante et engagea les licenciés à se grouper. L'A. L. D. Lg. doit se préoccuper des étudiants comme des diplômés: plus que jamais, ils ont besoin du soutien et des conseils de leurs anciens.

Le banquet s'est poursuivi dans une atmosphère détendue et cordiale : on parlait Université, profession, projets...

Encouragé par le succès de cette manifestation, le Comité des Jeunes a déjà entrepris la réalisation pratique des bonnes résolutions prises ce soirlà. Pour parvenir à ses fins, le comité a besoin de l'appui et de la bonne volonté de tous les membres de l'A. L. D. Lg. Mais, s'il avait des doutes à ce sujet, la soirée du 23 mai lui a ôté ses inquiétudes.

FACULTÉ DES SCIENCES

Décès

M. D. Damas, professeur émérite, est décédé le 23 avril 1959.

Nomination et changement d'attributions

M. V. Desreux, professeur ordinaire, est chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours nouvellement créé de « Chimie macromoléculaire » à la licence en Sciences chimiques (matière à option).

M. J. Duchesne, chargé de cours, est nommé professeur ordinaire.

Distinctions

Mlle S. Leclercq, professeur ordinaire, a été élue, à l'unanimité, membre associé du « Centre international de Géologie houillère ».

M. J. Godeaux, chef de travaux, a été nommé chargé de cours à l'Institut Agronomique d'Astrida (Congo belge).

M. P. Natalis, aspirant du F. N. R. S., s'est vu décerner le titre de lauréat du Prix Louis Empain, section « *Sciences chimiques* » pour son mémoire intitulé « Recherches physicochimiques sur les cycloalcanes et leurs dérivés ».

Voyages et missions

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, a pris part, à Paris, au Colloque de Physiologie végétale qui s'est tenu les 13 et 14 mars.

Il a présidé le jury de la Section scientifique des Floralies internationales

de Paris, du 24 au 26 avril.

Il a participé à la Journée de la Lumière organisée à Paris par les Eclairagistes français, le 28 avril.

Il a été délégué par l'Académie royale des Sciences coloniales au XIe

Symposium de Phytopharmacie qui s'est tenu à Gand, le 5 mai.

Il a été désigné pour représenter l'Académie royale de Belgique au IX^e Congrès International de Botanique à Montréal, qui se tiendra du 19 au 29 août prochain.

MM. H. Brasseur, professeur ordinaire et J. Toussaint, chargé de cours associé, ont visité les laboratoires de cristallographie des Universités de Bonn, de Francfort-sur-Main, de Göttingen, de Münich et du Max Planck Instituut für Silikatforschung de Würzbourg.

M. H. Brasseur a, par ailleurs, fait une conférence à l'Université de Göttingen.

Sous la conduite du Professeur Macar et de ses assistants, les étudiants du cours de géomorphologie ont effectué un voyage scientifique en Catalogne et dans les Pyrénées. L'excursion d'une durée de 10 jours était guidée par les Professeurs L. Sole Sabaris, Mlle Virgili, S. Llobet, de l'Université de Barcelone, ainsi que par le Professeur Deffontaines, directeur de l'Institut français de Barcelone.

Mme M. Bouillenne-Walrand, conservateur, a pris part, à Paris, au Colloque de Physiologie végétale qui s'est tenu les 13 et 14 mars.

Elle a présenté une communication au XIe Symposium de Phytopharmacie qui s'est tenu à Gand le 5 mai.

Mlle C. Bacq, assistante à l'Institut de Botanique, a reçu une bourse des échanges culturels franco-belges pour un séjour de 8 mois dans un laboratoire à Paris, à partir de septembre 1959.

Hôtes étrangers

Le Professeur Ph. White, directeur de Jackson Memorial, Laboratory for Biology, Bar Harbour, U. S. A., a séjourné à l'Institut de Botanique et a donné deux conférences sur les tumeurs végétales et la nutrition des cellules.

M. Orbiso, docteur en Sciences de Madrid, fait en ce moment un séjour au laboratoire de l'Institut de Chimie-Physique dirigé par le Professeur V. Desreux, afin d'y effectuer un travail de recherche.

Conférences

Le 17 avril, à l'Institut d'Astrophysique, le Professeur M. Magat de l'Université de Paris a fait une conférence intitulée : « Le rôle des radicaux et des ions dans les réactions provoquées par des rayonnements ionisants ».

Dans le cadre de l'Enseignement de Recherche destiné aux Utilisateurs de radioéléments organisé par l'Institut de Physique et de Chimie nucléaires de l'Université de Liège, sous les auspices de l'Institut Interuniversitaire des Sciences nucléaires :

- M. Haissinsky, professeur à l'Université de Paris a, le 30 mai 1959, donné une conférence sur : « Les derniers éléments radio-actifs du système périodique »;
- M. D'Hont, chef du Département Chimie-Métallurgie du Centre d'Etude de l'Energie nucléaire, maître de Conférences à l'Université de Louvain a, le 1^{er} juin 1959, donné une conférence sur : « La production des radioisotopes en Belgique »;
- Dr G. W. Leddicotte, Oak Ridge national Laboratory, Tennessee,
 U. S. A. a, le 15 juin 1959, donné une conférence sur « Les Méthodes d'Analyse par Activation ».

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. L. Bragard, docteur en sciences, a présenté la défense publique de sa dissertation : « Recherches sur le Géoïde » et des thèses y annexées, le 13 avril 1959.

Il a présenté la leçon orale : « La recherche du pétrole par des procédés géophysiques », le 12 mai 1959 et a été, à l'unanimité, proclamé Agrégé de l'Enseignement Supérieur en Sciences mathématiques.

Remise du Prix triennal Marcel Dehalu

En 1955, à l'occasion du 75e anniversaire de la création de l'Observatoire, il a été établi une Fondation Marcel Dehalu ayant pour but d'encourager le développement des sciences astronomiques au sens large de ces mots.

C'est la Commission administrative du Patrimoine qui administre l'avoir de la Fondation, dont l'intervention principale consiste en un Prix triennal appelé Prix Marcel Dehalu.

A l'occasion de la réunion annuelle des Anciens élèves de l'Observatoire de Cointe, le 25 avril dernier, Monsieur le Recteur a remis le Prix Marcel Dehalu, pour la deuxième période triennale, à M. René Simon, chargé de recherches du F. N. R. S. Cette remise s'est effectuée en présence de M. et Mme Dehalu et de plus de cent Anciens élèves revenus à Cointe pour la circonstance.

Après cette cérémonie, Monsieur le Recteur et M. le Professeur P. Swings ont scellé, dans la nouvelle aile en construction à l'Institut d'Astrophysique, un tube de verre contenant les signatures de tous les Anciens élèves de Cointe réunis ce jour-là.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Manifestation de sympathie en l'honneur M. le Professeur Divry

Le jeudi 19 mars 1959, le Professeur Divry a donné son dernier cours devant un auditoire comble, au premier rang duquel on reconnaissait le Docteur Bobon, chef de travaux, le Docteur Collard, assistant, ainsi que les Docteurs Massaut, Evrard, Vassart, Delrée et Leroy, anciens assistants

du Professeur Divry.

Après le dernier exposé théorique suivi du classique examen mental d'un malade, le Professeur enchaîne : « après trente-trois ans de professorat, ce n'est pas sans mélancolie que l'on dit adieu à cette existence attachante ». Le Professeur souhaite alors bonne chance à ses étudiants puis veut se retirer. Sur les instances de tous, le Professeur rejoint cependant le pupitre tandis que Francis Croufer, au nom des étudiants, s'exprime en termes très spirituels :

« Pour goûter votre enseignement, Monsieur le Professeur, trente-trois » générations d'étudiants, vingt fois par an, ont gravi le mont Saint-» Laurent. C'est un peu au nom de tous ces grimpeurs, de tous ces sportifs, » que je vous exprime en quelques mots beaucoup de reconnaissance. » Mais ma voix est faible et votre génie est grand. Il me faut donc « l'abaisser, légèrement, pour rendre possible la cristallisation de tous nos » sentiments. J'ai entendu dire par les plus anciens qu'une rigueur assez » froide avait marqué les premières années de votre règne d'examinateur. » Heureusement, paraît-il, cette période ne fut que passagère; ceci, je » l'affirme haut car je ne tiens pas du tout à induire une névrose d'anxiété » chez mes camarades du troisième doctorat. D'autre part, indépendamment » de toute question d'intérêt, je suis sûr d'interpréter leur pensée en louant » vos qualités de professeur, la clarté de vos exposés cliniques, la fermeté » de vos idées, la précision de votre langage écrit et parlé, un art que, » peut-être, vous avez acquis en fréquentant la Rôtisserie de la reine » Pédauque. Vous aimez votre rôle d'enseignement et, de plus, vous le » complétez par une conscience de chercheur, d'expérimentateur. Hélàs, » ici, votre modestie garde sans doute des secrets auxquels l'étudiant » profane accède peu. Pourtant, qui parmi nous ignore encore l'existence » des plaques trichosiques du Dr Divry? Le Dr Knock, lui, effrayait les » vieilles dames en leur parlant des araignées noires qui suçottent leur » cervelle. Je ne sais pas si vous faites trembler les vieilles dames — je ne » suis pas au courant — mais ce que je sais, c'est que nous ne perdrons pas » la mémoire — une mémoire plus affectueuse que studieuse — de ces » pelotes capillaires argentophiles qui rongent le cerveau des déments » séniles. Votre ardeur au travail, aussi, restera pour nous un exemple. » Vous vous êtes donné à un labeur d'abeille. Vous avez conquis au cours » de vos études déjà, avec une constance exceptionnelle, les plus hauts » grades. Nous en savons le prix : cette œuvre est une sueur. Vous avez » butiné votre microscope dans le silence de mille aubes. Vous nous

» avez préparé du miel et il est fort bon. Nous en conserverons la saveur » longtemps. »

Visiblement émotionné, le Professeur remercie. « Je me suis, dit-il, toujours efforcé de remplir ce qui me semblait être mon devoir. » Tel est son dernier enseignement qui résume sa propre existence. L'auditoire debout acclame le Professeur qui regagne lentement son bureau.

Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le Professeur Albert

La Faculté de Médecine a tenu, le jeudi 21 mai, à rendre un vibrant hommage de reconnaissance au Professeur Albert, admis à l'éméritat.

C'est dans l'auditoire de Médecine bondé d'étudiants, en présence de M. le Doyen Esser et des Professeurs Roskam, Leplat, Florkin, Brull, Moureau, Dallemagne, Heusghem, Lecomte et Honoré, ainsi que de nombreux membres du personnel scientifique, des anciens élèves du Professeur et assistants de la Faculté de Médecine, que pénétrèrent M. et Mme Albert, chaleureusement applaudis.

Au nom des étudiants, M. Pierre Nihard retraça en termes choisis la carrière du Professeur. Il rappela ses brillantes études, sa campagne au cours de la guerre de 1914, l'influence qu'exerça sur lui le Professeur de Winiwarter, sa rapide ascension dans le monde universitaire et conclut dans ces termes :

- « Enumérer vos travaux serait trop long. Je me contenterai de dire que » vous vous êtes particulièrement intéressé à la chirurgie vasculaire, à la
- » sympathectomie dans l'hypertension. Le problème de la douleur, toujours
- » vous a hanté et vous êtes le premier avec Leriche à avoir suggéré les infil-» trations dans les entorses et les luxations.
- » Vous êtes intimement persuadé que, grâce au biologiste et au moyen » moderne de l'anesthésie, le chirurgien pourra entreprendre la substitution
- » d'organes : s'il n'a pu encore le faire c'est à cause de cette intolérance biolo-
- » gique, c'est bien pour ce motif que vous continuez à vous intéresser aux » homogreffes vitales et c'est pourquoi aussi après 35 ans de labeur, tou-
- » homogreffes vitales et c'est pourquoi aussi, après 35 ans de labeur, tou-» jours vous restez un jeune chirurgien : un chirurgien d'avant-garde.
- » En fait vous êtes, Monsieur le Professeur, le sculpteur qui, du chaos » des pièces anatomiques, avez tiré un mot intelligible. Vous êtes ce tra-
- » vailleur infatigable qui polit et repolit sans cesse son ouvrage par seul
- » amour de la chose bien faite. Et pour illustrer jusqu'à quel point vous
- » aimez le fini dans votre travail, j'emprunterai à Cocteau ces deux vers » que je mettrai dans votre bouche :
 - « L'encre dont je me sers est le sang bleu d'un cygne qui meurt quand il le faut pour être plus vivant... »
- » Tous vos élèves ont admiré la simplicité charmante de votre » enseignement.
- » Jamais homme de sciences ne fut plus généreux et je suis sûr d'inter-» préter la pensée de tous ici présents en louant vos qualités de Professeur,

» votre bonté, votre intégrité et votre perpétuel souci de nous mettre en » garde contre cette science pleine d'embûches qu'est la chirurgie.

» Il est encore une qualité que nous avons tous appréciée et qui fait que
» vous êtes et que vous resterez dans notre mémoire un modèle parmi nos
» maîtres, c'est qu'en plus d'être un grand professeur, toujours vous avez
» été un parfait gentleman.

» Vous avez passé votre vie, Monsieur le Professeur, à former des

» médecins et à leur faire prendre conscience de leur vie future.

» Pourquoi toutes ces obligations qui, comme dit Proust, « semblent » appartenir à un monde différent fondé sur la bonté, le scrupule et le » sacrifice » ? Parce que vous pensez comme lui que ce qui mérite d'être » vécu, mérite d'être bien vécu et ce qui mérite d'être fait, mérite d'être » bien fait ».

Fort ému, le Professeur remercia, dit à quel point cette manifestation le touchait, qu'il avait toujours beaucoup aimé les jeunes et qu'il avait toujours fait ce qui était en son pouvoir pour les aider.

« Et, dit-il, sentir en retour que je pouvais espérer ne pas les avoir trop » déçu me console un peu dans ma retraite prochaine qui malgré tout me » privera en très grande partie de ces contacts avec la jeunesse que j'avais » plaisir à guider. »

« Donnez à vos malades toute la bonté et tout le dévouement dont vous

êtes capables. »

Tel est son dernier message, son dernier enseignement qui résume sa propre existence.

L'émotion est générale, le Professeur quitte l'auditoire sous les applau-

dissements qui regrettent de finir.

Décès

M. E. Foret, professeur ordinaire, est décédé le 30 mai 1959.

Nominations

M. F. Orban, professeur extraordinaire, est nommé professeur ordinaire.

M. P. Fredericq, chargé de cours, est nommé professeur ordinaire.

M. D. Honoré, agrégé de l'enseignement supérieur, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants, en remplacement de M. le Professeur F. Albert, admis à l'éméritat : « Pathologie et thérapeutique chirurgicale spéciale »; « Théorie et pratique des opérations chirurgicales, y compris l'anatomie des régions » et « Exercices pratiques de médecine opératoire ».

M. Honoré est déchargé en même temps de ses fonctions de chef de travaux.

M. F. Jaminet, chef de travaux au service de M. le Professeur Denoël, est confirmé à titre définitif dans ses fonctions.

- M. F. Geubelle, assistant, a été nommé chef de travaux au service de M. le Professeur A. Lambrechts.
- M. L. Grégoire, assistant, a été nommé chef de travaux au service de M. le Professeur Gosselin.
 - M. J. Closon, assistant, est nommé chef de travaux.
- M. J. Schlag, assistant au service de M. le Professeur Dallemagne, est nommé, pour un premier terme de deux ans, chef de travaux au même service.

Distinctions honorifiques

- M. F. Schoofs, professeur émérite, a été nommé Grand Officier de l'Ordre de Léopold.
- M. J. Roskam, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.
- M. G. Leplat, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Distinctions scientifiques

- M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été désigné, pour une nouvelle période de quatre années, comme membre de la Commission Nationale de l'Unesco et désigné en qualité de membre du Comité National belge des Recherches Spatiales.
- M. M. Dallemagne, professeur ordinaire, a présenté un projet de recherches et de budget relatif à la biochimie du squelette et des dents au National Institute of Health. Ce projet a été accepté par cet Institut.
- M. M. Welsch, professeur ordinaire, a été nommé expert pour les Antibiotiques par l'Organisation mondiale de la Santé, en accord avec le Gouvernement belge.
 - M. C. Lapière, agrégé, a été lauréat du Concours universitaire 1959.
- M. J. Closon, chef de travaux, a été reçu docteur en sciences de la Faculté de Paris, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.
- M. J. Frederic, chef de travaux, s'est vu décerner le prix Léon Frédéricq 1958.

Voyages et missions

- M. M. Florkin, professeur ordinaire, a participé, à Paris, les 6 et 7 avril, à une session de la Commission mixte pour l'application de l'accord culturel franco-belge. Il a présidé la Réunion de la Société belge de Biochimie qui s'est tenue à Liège le 21 mars 1959. Il a fait, les 21 et 22 avril 1959, deux conférences à la Faculté de Médecine de Strasbourg. Il a été appelé par l'Université de Neuchâtel à faire partie d'un jury de doctorat en sciences, qui s'est réuni le 18 juin.
- M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a pris part à une réunion de l'IUBS à Munster, en novembre 1958. Il a participé et présenté une com-

munication au Congrès des Anatomistes de langue française, réuni à Montpellier du 22 au 25 mars; ainsi qu'au symposium sur la Chimiothérapie cancéreuse à Louvain, les 7 et 8 mai.

M. Chèvremont a, par ailleurs, présenté un rapport au colloque sur « l'action antimitotique et earyoclasique de substances chimiques » qui s'est tenu à Montpellier du 17 au 21 mai. Il a participé à Paris, à la réunion de la Société d'Histochimie le 22 mai et aux réunions de l'International Society for Cell Biology les 11 et 12 juin.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a été invité par l'O. M. S. à participer aux travaux du groupe scientifique des spécialistes des antibiotiques, à Genève, du 25 au 30 mai 1959.

M. J. Bobon, chef de travaux, a assisté au 59e Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française, tenu à Tours du 8 au 13 juin. Il a participé à la discussion du rapport du Professeur Hesnard sur « l'Apport de la phénoménologie à la psychiatrie contemporaine ».

Il est invité à assister au Congrès de l'American Psychiatric Association à Atlantic City, New Jersey, du 8 au 13 mai 1960.

Mme S. Chèvremont-Comhaire, chef de travaux, a pris part au Congrès des Anatomistes de langue française à Montpellier, du 22 au 25 mars, et à la réunion de la Société d'Histochimie, à Paris, le 22 mai.

M. J. Frederic, chef de travaux, a également participé au Congrès des Anatomistes de langue française. Il a, par ailleurs, séjourné deux mois au laboratoire d'Istologie et d'Embryologie du Professeur Giroud, à Paris.

MM. E. Baeckeland et R. Bassleer, assistants, ont participé et présenté des communications au Congrès des Anatomistes de langue française.

Hôte étranger

Mlle Zivanov, assistante à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Belgrade, boursière de l'O. M. S., a fait un séjour d'études d'une durée d'un mois au Service de Toxicologie-Bromatologie du Professeur C. Heusghem.

Mlle Labrousse, de la Sorbonne; M. Casanova, de l'Université de Valence et Mlle Radivojevic, de l'Université de Belgrade, ont fait un séjour d'études au laboratoire d'Histologie et de Culture des tissus.

Conférences

M. le Professeur Stahl, directeur de la Clinique médicale B de l'Université de Strasbourg, a fait, les 7 et 9 avril, dans le cadre des accords culturels franco-belges, des conférences sur les sujets suivants : « Ammoniémie dans les affections hépatiques » et « Production expérimentale d'ascite et d'œdèmes chez le chien. Déductions pathogéniques ».

M. le Docteur E. Wickersheimer, Administrateur honoraire de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, a fait, le vendredi 17 avril à l'Hôpital de Bavière, une conférence sur le sujet suivant : « Les édifices hospitaliers à travers les âges ».

Le Docteur F. Denking de l'Université d'Amsterdam, a fait, les 14 et 15 mai, dans le cadre des accords culturels hollando-belges, deux conférences en français sur « La Psittacose » et « L'Herpès ».

M. L. Gallien, professeur au laboratoire d'Embryologie de la Faculté des Sciences de Paris et M. C. P. Leblond, professeur au Department of Anatomy, Mc Gill University, Montréal, ont fait des conférences à l'Institut d'Anatomie.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. J. Schlag, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a présenté la défense publique de sa dissertation intitulée : « L'activité spontanée des cellules du système nerveux central », le 9 juin 1959.

Il a présenté sa leçon orale : « La physiologie de l'apprentissage », le 19 juin 1959, et a été, à l'unanimité, proclamé Agrégé de l'Enseignement supérieur en Sciences médicales.

XIIes Journées médicales postuniversitaires

Les XII^{es} Journées médicales liégeoises d'enseignement postuniversitaire, organisées conjointement par la Faculté de Médecine et l'Association des Médecins sortis de l'Université de Liège, se sont tenues les 5, 6 et 7 juin 1959.

C'est pour le médecin praticien une grande difficulté que d'étendre ses connaissances, d'assimiler les progrès techniques, de débrouiller l'apport copieux et inégal des chercheurs, de porter un jugement sur les diverses informations qu'il reçoit. Aussi peut-on concevoir qu'une faculté de médecine pense à étendre sa responsabilité au-delà du cycle des études organisées en vue de l'octroi du diplôme de docteur en médecine, qu'elle ne limite pas sa mission à la formation de médecins spécialisés, mais qu'elle prévoit, en outre, un enseignement postuniversitaire destiné à maintenir ses anciens élèves au courant des progrès de la médecine.

Chaque année depuis douze ans, sous l'impulsion aimable et persévérante de M. le professeur Lapière, les différents services cliniques et para-cliniques ont mis sur pied un programme de cours à l'usage des praticiens.

Ces cours sont donnés à l'hôpital de Bavière et rassemblés en deux ou trois journées d'études, au cours desquelles les chercheurs et les médecins de l'hôpital universitaire exposent le fruit de leur expérience concernant différents sujets d'actualité médicale.

Cette année le thème imposé aux conférenciers était le suivant : « La signification et la valeur des principaux tests utilisés pour le diagnostic dans la pratique médicale ».

En de brefs exposés, les conférenciers ont pu brosser un tableau précis d'expériences personnelles confrontées avec les données de la littérature internationale et touchant à des sujets très divers.

Ce n'est pas le lieu de critiquer les leçons de ces journées ni d'en tirer les conclusions. Elles seront d'ailleurs publiées pour la plupart dans la Revue Médicale de Liège, mais qu'il nous soit permis de dire combien ont

paru appréciables leur contenu scientifique aussi bien que leur facture littéraire et pédagogique.

C'est non seulement aux Maîtres, mais aussi aux plus jeunes parmi leurs

élèves que s'adresse notre éloge.

Tous les conférenciers que nous avons pu entendre ont su éviter adroitement les écueils habituels de pareilles causeries : le résumé impersonnel,

l'exposé théorique et abstrait.

Surchargé de travail et de responsabilités, le praticien de médecine générale qui ne peut consacrer chaque année que quelques heures pour retourner s'instruire sur les bancs de l'Université vient avant tout y chercher des thérapeutiques pratiques, des techniques simples et éprouvées, des avis clairs et précis sur les découvertes récentes dont il a déjà eu connaissance par la presse médicale. Il s'embarrasse peu de prouesses chirurgicales, de discussions théoriques ou de science fondamentale. Peut-être a-t-il un peu tort, mais un enseignement qui ne lui donnerait pas satisfaction dans la mesure de sa louable curiosité resterait lettre morte.

Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Liège l'ont toujours bien compris et l'A. M. Lg. ne saurait leur manifester trop de gratitude ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'effort important qu'ils font chaque année

à l'occasion des journées médicales.

Ajoutons qu'en dehors de ces dernières, plusieurs services, notamment les cliniques médicales, convient chaque semaine les praticiens de médecine générale et les spécialistes à des colloquia cliniques fort bien suivis qui se tiennent en fin d'après-midi ou le soir à l'hôpital universitaire et donnent souvent lieu à des discussions passionnées et fructueuses.

A l'occasion des récentes journées médicales dont nous donnons ici le compte rendu, les participants et leur famille eurent en outre l'occasion d'entendre une causerie de M. le Professeur Florkin sur « La Médecine

chinoise ».

Le lendemain soir, sous la présidence de M. le Docteur Deleixhe, le banquet annuel de l'A. M. Lg. obtint un vif succès. M. le Doyen W. Esser, de nombreux Professeurs de la Faculté de Médecine et leurs épouses honoraient l'assemblée de leur présence.

Un regret doit être exprimé néanmoins. Chaque année, on constate que ce sont les mêmes auditeurs que l'on revoit à ces journées d'enseignement. Ce sont ceux que l'on retrouve aussi à toutes les manifestations scientifiques

et aux réunions des sociétés savantes.

La plupart des praticiens de médecine générale sont hélas ! régulièrement absents.

Le temps leur manquerait-il pour fréquenter ces conférences? Leur curiosité scientifique serait-elle émoussée? Préfèrent-ils d'autres sources d'information?

Par expérience, nous savons qu'ils sont harcelés de besogne et de responsabilité, que certains d'entre eux préfèrent rechercher ces sources d'information dans la littérature médicale, que la plupart se contentent d'interroger occasionnellement les médecins spécialistes qui ont leur confiance et dont les conseils répétés sont en quelque sorte une forme improvisée d'enseignement postuniversitaire.

Quoi qu'il en soit, l'an prochain, comme M. le Professeur Lapière l'a proposé au dernier conseil d'administration de l'A. M. Lg., la fornule des journées médicales sera modifiée, leur durée entre autres sera raccourcie dans le but d'intéresser le plus grand nombre possible de praticiens.

On peut néanmoins concevoir que, dans l'avenir, la réorganisation de l'enseignement supérieur visera à élargir les responsabilités de la Faculté de Médecine et que l'amélioration des conditions de travail des praticens de médecine générale fournira à ceux-ci de plus longues et fréquentes occasions d'étude et de perfectionnement professionnel non seulement sous forme de cours théoriques, mais encore de stage pratique dans les hôpitaux.

Docteur A. DECORTIS.

Institut supérieur d'Education physique

M. G. Coppée, professeur, a assisté, à Luxembourg, à plusieurs réunions techniques organisées par la Haute Autorité de la C. E. C. A. sur des problèmes relatifs à la sécurité du travail et à l'intoxication oxycarbonée chronique.

Il a visité des Instituts et des laboratoires en France et aux Pays-Bas, où sont étudiés des problèmes de sécurité du travail, les effets des bruits et des gaz d'échappement des véhicules industriels.

M. G. Coppée, a présenté un rapport sur « Les Recherches en matère de sécurité et d'hygiène du travail » lors de la Conférence scientifique organisée à Bruxelles le 16 avril par l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité.

Il a présenté également un rapport sur la « Formation à la sécurité cans les écoles techniques » lors de la réunion organisée à Namur par l'Institut international pour les problèmes humains du travail, le 18 avril 1958.

Il a assisté au Colloque international sur les bruits, organisé à Paris du 22 au 24 avril par l'Institut national de la sécurité.

Il a présidé une séance d'étude lors de la journée de Physiologie appliquée au travail organisée à Paris le 25 avril par l'Institut national d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, sur le thème : le Travail à la chaleur.

M. G. Coppée a été désigné comme Président du Comité d'Hygiène et de Médecine du Travail auprès de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, à Luxembourg.

Il a présenté un rapport sur « Le rôle du Médecin du Travail dans la Prévention des Accidents » lors de la réunion conjointe de la Société Belge de Médecine du Travail et de la Société d'Hygiène et de Médecine du Travail de Normandie, à Anvers le 2 mai 1959.

Il a participé à la création à Bruxelles du Centre National d'Information de Sécurité et d'Hygiène du Travail, constitué à la demande du Bureau International du Travail et de l'Association Internationale de Sécurité Sociale.

Il a assisté à Bruges, les 12 et 13 juin 1959, au 2e Congrès National de l'Institut International pour les Problèmes Humains du Travail.

M. E. Crenier, assistant, a été élu Président de l'Union nationale des Kinésistes belges.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Décès

M. L. Denoël, professeur émérite, est décédé le 4 juin 1959.

M. M. Legraye, professeur ordinaire, est décédé le 22 juin 1959.

Nominations

M. N. Dehousse, assistant au service de M. le Professeur Campus, est nommé, pour un premier terme de deux ans, répétiteur au même service.

M. G. Monseur, assistant au service de M. le Professeur Legraye, est nommé, pour un premier terme de deux ans, répétiteur au même service.

Nouveaux enseignements

Les professeurs ordinaires, professeurs extraordinaires, professeurs et chargés de cours, dont les noms suivent, sont chargés de faire, indépendamment de leurs autres attributions, les cours suivants figurant au programme de l'examen pour le grade complémentaire d'ingénieur d'aéronautique:

- M. J. Pauwen, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : « Météorologie appliquée » et « Topographie aérienne et travaux pratiques »;
- M. P. Horion, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : « Eléments de droit industriel (matières spéciales) »;
 - M. R. Spronck, professeur ordinaire : « Eléments d'aérodynamique »;
- M. B. Fraeijs de Veubeke, professeur ordinaire : « Etudes des structures d'avion et travaux pratiques », « Equipement des avions », « Vibrations et phénomènes d'aéroélasticité » et « Eléments de la construction des avions et de la connaissance des matériaux employés en construction aéronautique et travaux pratiques »;
- M. J. Ducarme, professeur extraordinaire : « Moteurs à explosion à grande vitesse et travaux pratiques » et « Propulsion par jet »;
- M. G. Coppée, professeur à l'Institut supérieur d'Education physique : « Hygiène de l'aviation et travaux pratiques »;
- M. J. Frenkiel, chargé de cours : « Applications aéronautiques de l'électronique et de la radioélectricité et travaux pratiques »;
- M. F. Haus, chargé de cours : « Compléments d'aérodynamique et travaux pratiques ».

Distinction

M. A. Schlag, professeur ordinaire, a été nommé vice-président général de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Voyages et missions

M. F. Campus, professeur ordinaire, a séjourné au Politecnico de Milan du 5 au 11 avril, comme professeur d'échange, dans le cadre des accords culturels italo-belges.

M. A. Gillet, professeur ordinaire, a participé au Symposium sur la « Nature des Houilles » au Central Full Research Institute des Indes, en février dernier. Au mois d'avril il s'est rendu en compagnie de ses étudiants ingénieurs chimistes à l'Institut français du Pétrole à Reuil-Malmaison, au Centre d'Etudes et Recherches des charbonnages de France et au Max-Planck-Instituut für Kohlenorschung à Mülheim/Ruhr.

Il a en outre été désigné comme un des délégués officiels de la Belgique au Ve Congrès Mondial du Pétrole, à New-York, du 31 mai au 7 juin.

M. A. Schlag, professeur ordinaire, a présidé une réunion du Comité de Rédaction des Normes internationales de Mesure des débits par appareils déprimogènes.

Îl a pris part à une réunion du Comité de Mesures des débits de l'Association française de Normalisation.

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été invité à conférencier à la Société de Chimie industrielle à Paris, le 23 juin. Il a été désigné en qualité de délégué belge à la Commission Benelux d'Etude des conduites enterrées.

En outre, il a été invité par la Faculté Polytechnique de Mons à participer à la Journée d'Information qu'elle a organisé le 21 avril avec le Centre belge d'Etude et de Documentation des Eaux sur le thème « L'eau, facteur vital de l'économie ».

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a dirigé le 8 mai 1959 une excursion de la Section Géologie de la Koninklijk nederlands geologisch mijnbouwkundig Genootschap consacrée à l'étude du Crétacé supérieur dans le nord-est de la Belgique.

Conférences

Le Docteur James S. Johnson, Oak Ridge National Laboratory U. S. A., a fait, le 9 avril, sous les auspices de l'United States Educational Foundation in Belgium, une conférence sur « Hydrolytic Polymerisation of Metal Ions ». Le lendemain, il a présidé une séance de séminaire dont le sujet était : « Ion Exchange Properties of Hydrous Oxides ».

M. A. Puters, professeur ordinaire, a fait à l'Institut archéologique liégeois le 24 avril une conférence ayant pour sujet : « Les stucs de Thomas Vasalli ».

La Vie universitaire en Belgique

Séance solennelle au Palais des Académies

Le 5 mai 1959, Sa Majesté le Roi Baudouin a assisté au Palais des Académies à Bruxelles, à une séance solennelle destinée à faire le point dans l'effort national entrepris et qui va être poursuivi en matière de recherche scientifique.

Le Souverain a été accueilli par M. Eyskens, premier ministre, et plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que par Messieurs les Recteurs d'université, Mgr Van Waeyenbergh, MM. Dubuisson, Janne et M. le Professeur Massart, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université de Gand, M. Anciaux, gouverneur de la Banque Nationale et M. Willems, vice-président et directeur du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Dans son allocution, le Premier Ministre a annoncé la décision du Gouvernement de donner aux universités de l'Etat, les crédits qui leur permettent de nommer, à partir de septembre 1959, 40 chargés de cours associés, 80 chefs de travaux et assistants ainsi que le nombre adéquat de collaborateurs administratifs et techniques. Le Premier Ministre a émis des vœux en faveur d'une étroite liaison entre l'Université et le monde économique et social.

M. Anciaux, gouverneur de la Banque Nationale, prit alors la parole pour expliquer les modalités de financement de la politique scientifique. Il précise la part prise par le secteur privé et les institutions financières du secteur public dans la souscription d'un emprunt de 3 milliards, garanti par l'Etat. Le Gouverneur de la Banque Nationale assimile l'effort financier consenti à celui que comporte la souscription à un emprunt patriotique.

Mgr Van Waeyenbergh, au nom des Recteurs des universités belges et de la Commission nationale des Sciences, évoque alors les travaux de cette commission qui s'est efforcée de définir une politique scientifique. L'orateur prend acte des réalisations et des promesses qui ouvrent aux activités futures des universités de réelles perspectives d'épanouissement.

Sa Majesté le Roi prononce à son tour un discours dans lequel est soulignée la nécessité d'intégrer la politique scientifique dans le programme général de prospérité par un dialogue permanent entre l'Université et le monde économique et social. Sa Majesté forme des souhaits pour que naisse une entente entre nos universités pour concentrer en des centres déterminés les moyens financiers consacrés à un même secteur de recherche en vue d'assurer le rendement maximum à l'investissement consenti par le pays.

Le rapport de la Commission Nationale des Sciences

La recherche scientifique tant fondamentale qu'appliquée, la diffusion et la qualité de l'enseignement supérieur constituent un des soucis majeurs des nations contemporaines.

Le financement de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur est, de plus en plus, assuré par la communauté tout entière.

Aussi, c'est la compréhension, par la population tout entière, de la portée de

la politique scientifique qui rendra possible son indispensable expansion.

Il nous paraît opportun de contribuer à la diffusion des conclusions déposées en mars dernier par la Commission Nationale des Sciences afin que nos lecteurs qui n'en auraient pas encore eu l'occasion, puissent en avoir connaissance et s'en inspirer pour la part qu'ils peuvent prendre dans une grande action scientifique nationale.

Le 5 février 1957, était installée, sous la présidence de S. M. le Roi Léopold III, la « Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'Outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales ».

Dès le 16 juillet 1957, à la suite de son rapport introductif, la Commission nationale recommandait au gouvernement d'envisager qu'une avance substancielle à valoir sur les subsides prévus par la loi du 12 mars 1957 pour la recherche scientifique et pour l'amélioration de l'équipement de laboratoires universitaires soit versée d'urgence aux universités, aux établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'au F. N. R. S.

Le gouvernement n'a pas manqué de donner suite à cette recommandation est c'est ainsi que les universités ont pu engager d'extrême urgence bon nombre de membres du personnel scientifique et parer aux insuffisances les plus graves.

Par la suite, la Commission nationale s'est attachée à une série de problèmes qui présentent le double caractère d'être essentiels et urgents. Elle a présenté cinq rapports ayant trait à l'enseignement universitaire.

Le premier de ces rapports a pour objet le régime des allocations d'études dans l'enseignement universitaire. Afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'accueillir, sans abaissement du niveau des études, de nouvelles couches d'étudiants issus de milieux sociaux économiquement faibles, la Commission nationale recommande au gouvernement d'attribuer les allocations du Fonds national des Etudes automatiquement et avant l'ouverture des cours, sur simple constatation administrative du droit à les obtenir, et d'adopter la règle qui consiste à renouveler ces allocations d'études dans l'enseignement supérieur aussi longtemps que les bénéficiaires passent régulièrement leurs examens d'une manière satisfaisante.

En ce qui concerne les modalités de financement du Fonds national des Etudes, la Commission nationale suggère au gouvernement de considérer les allocations d'études comme un secteur nouveau de la sécurité sociale. Enfin, la Commission nationale demande au gouvernement de veiller à la

documentation et à l'information de la jeunesse afin qu'elle s'oriente vers les carrières les plus utiles pour la société.

Le second de ces rapports aborde le *problème des bâtiments universitaires*. La Commission nationale souligne la nécessité d'un vaste programme de travaux immobiliers à entreprendre dans les universités. Elle évalue les besoins des universités de l'Etat pour les dix prochaines années à quatre milliards. Elle demande au gouvernement de bien vouloir accorder les crédits suffisants pour couvrir ces immenses besoins et lui recommande d'investir les universités de l'Etat des droits de maître de l'ouvrage.

Le troisième rapport envisage les moyens à mettre en œuvre pour développer les études postgraduées de spécialisation, la recherche scientifique, l'accès au doctorat et à l'agrégation de l'enseignement supérieur. A cet effet, la Commission nationale recommande au gouvernement de confier aux universités la mission d'organiser des études postgraduées de spécialisation d'une part, et d'initiation à la recherche d'autre part, de veiller dans l'élaboration du budget des universités de l'Etat à prévoir des crédits nécessaires au développement de l'enseignement postgradué.

Elle recommande au gouvernement l'instauration de bourses d'initiation à la recherche scientifique et, éventuellement, à la préparation du doctorat; la création du titre et de la fonction de « moniteur d'enseignement » qui

serait un auxiliaire des assistants et des chefs de travaux.

Le quatrième rapport traite le problème essentiel et urgent que pose la surcharge des titulaires d'enseignement, des membres du personnel scientifique, la

pénurie de collaborateurs administratifs et techniques.

Imputant les difficultés de recrutement à l'inadaptation du barème des traitements, la Commission nationale recommande au gouvernement d'instituer un cadre de « professeurs associés » et de « chargés de cours associés », de procéder d'urgence à l'étude des barèmes et à l'extension des cadres des collaborateurs scientifiques, administratifs et techniques.

Le cinquième rapport a trait au régime de sélection en vue de l'accès auxétablissements d'enseignement universitaire et du passage ultérieur d'année en année.

La Commission nationale, après avoir établi la nécessité d'une étude approfondie de la question et d'une large enquête préalable, recommande au gouvernement de confier l'étude de ce problème au Conseil national de la Recherche et de l'Enseignement supérieur dont elle propose par ailleurs la création.

L'étude des propositions relatives à l'instauration d'une année propédeutique, commencée dès 1951 au sein de l'Académie royale de Belgique, devrait être poursuivie.

Indépendamment d'autres rapports qui concernent la question des eaux en Belgique, les gisements métallifères, le pétrole et les gaz naturels, l'exploitation des ressources de la mer, l'augmentation de la production forestière en Belgique, la Commission nationale a adopté deux importantes

résolutions qui ont pour objet l'organisation à long terme de la recherche scientifique en Belgique, au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Après avoir considéré le niveau très appréciable atteint par la Recherche scientifique au Congo belge et au Ruanda-Urundi, et l'effort financier consenti en Afrique, la Commission nationale souligne l'ampleur du programme qui reste à accomplir. Le rôle de la Belgique dans la politique scientifique au Congo belge implique un devoir d'assistance scientfique et financière.

Rappelant que la coordination des recherches en cours ou à développer apparaît indispensable à l'exécution rationnelle d'une politique scientifique, la Commission nationale recommande que la Belgique assure la charge financière de l'enseignement supérieur au Congo, que des institutions scientifiques belges soient mises en mesure de créer et de gérer des sucursales au Congo belge et au Ruanda-Urundi et d'en fournir le personnel et les moyens de fonctionnement.

Enfin, la Commission nationale recommande au gouvernement l'établissement d'un Conseil de la Recherche scientifique au Congo belge et au Ruanda-Urundi et la création, au sein du Ministère du Congo belge et du Ruinda-Urundi, d'un organe qualifié pour l'exécution de cette politique scientifique.

Quant à l'organisation de la recherche scientifique en Belgique et la politique nationale de recherche, la Commission nationale considère que la recherche scientifique est et doit rester étroitement liée à l'activité universitaire, que la recherche scientifique fondamentale et appliquée doit être considérablement développée dans notre pays, dans le secteur public et le secteur privé, dans le monde universitaire et dans le monde économique et que l'octroi des subsides de recherche doit être coordonné.

Compte tenu du fait que ses travaux ont abouti à un accord unanime, la Commission nationale recommande au gouvernement de créer un Comité ministériel de coordination de la Recherche scientifique, une Commission scientifique inter-ministérielle et enfin un Conseil national de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Etablissement public, jouissant d'une large autonomie administrative et budgétaire, ce Conseil national serait chargé, en qualité d'organe consultatif, d'élaborer une politique scientifique pour le pays, d'en suivre l'exécution et les développements.

Le Conseil donnerait son avis sur les dispositions générales de la politique financière et budgétaire du gouvernement en matière scientifique et étudierait la coordination des crédits budgétaires affectés par les différents

ministères à la Recherche scientifique.

Le gouvernement a pris acte des différents rapports dont il a ordonné la publication immédiate. Plusieurs décisions gouvernementales ont déjà été prises. Les autres résolutions sont à l'étude.

Université de Gand

Décès. — M. E. de Bruyne, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres, est décédé à Schaerbeek le 6 mai, à l'âge de 61 ans.

M. de Bruyne avait été chargé du cours de philosophie en 1925 et nommé professeur ordinaire en 1933. Il enseigna également à l'Université catholique de Louvain. Particulièrement intéressé par les questions congolaises, M. de Bruyne, élu sénateur en 1939, se vit confier le portefeuille des Colonies en 1945. Il était membre de l'Académie royale flamande, président de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-mer et avait été président de l'I. R. S. A. C.

Manifestations. — La Société suisse des libraires et éditeurs a organisé une exposition du livre suisse dans les locaux de la bibliothèque de l'Université. Lors du vernissage, M. P. Zumthor, professeur suisse à l'Université d'Amsterdam, fit l'éloge des éditions suisses.

La XIe conférence internationale de phytopharmacie et de phytiatrie s'est tenue à l'Institut agronomique de l'Etat à Gand, sous les auspices des Départements de l'Instruction publique et de l'Agriculture. Le Professeur Van den Brande, recteur honoraire de l'Institut, présida la séance plénière à laquelle prirent part plus de trois cents chercheurs dont cent trente étrangers appartenant à quatorze pays.

La Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique s'est réunie dans les locaux de la Faculté de Médecine pour procéder à divers échanges de vues sur les embryopathies d'origine endocrinienne.

La mise en service du bétatron acquis par le centre anticancéreux de l'Université de Gand, a eu lieu le 11 juin. Le Professeur Van Vaerenbergh, directeur du Centre anticancéreux, a fait un exposé sur le cancer, sur son extension et les moyens mis en œuvre pour combattre cette maladie. Puis un film a été projeté, montrant les services que rend le nouvel appareil dans la lutte contre le cancer.

La cérémonie de la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments des candidatures en sciences s'est déroulée le 15 juin en présence de MM. Vanaudenhove, ministre des Travaux publics, Moureaux, ministre de l'Instruction publique, Merchiers, ministre de la Justice, Lambrechts, recteur de l'Université, Marien, gouverneur de la province, Claeys, bourgmestre de Gand et de nombreux professeurs de l'Université. Les nouveaux bâtiments qui comprendront deux auditoires et des salles de cours, permettront de concentrer différents cours donnés actuellement en plusieurs endroits de la ville.

Personalia. — M. C. Heymans, professeur, président de l'Union internationale des Sciences physiologiques et Prix Nobel, a accompli une mission en Chine, à l'invitation de l'Académie chinoise des Sciences.

- M. V. Van Straelen, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été admis à l'éméritat en date du 14 juin 1959.
- M. P. Raes, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, a été admis à l'éméritat à la date du 7 avril 1959.

Ils sont tous deux autorisés à poursuivre leur enseignement jusqu'à la fin de l'année académique.

- M. E. Loones, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours suivants : La statistique, La dynamique.
- M. W. Delva, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est chargé de faire indépendamment de ses autres attributions, le cours de Droit civil, livre I, au doctorat en droit, à la licence en notariat et à la licence en sciences administratives, en remplacement de M. P. Orban, admis à l'éméritat.
- M. L. De Coninck, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé de faire les cours de Zoologie systématique (*partim*: invertébrés, 1^{re} et 2^e parties), et Etude approfondie de la zoologie systématique (*partim*: invertébrés), indépendamment de ses autres attributions.
- M. J. Meulemans, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Education physique, est nommé professeur.
- M. A. Vranckx, chargé de cours à la Faculté de Droit, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de Droit constitutionnel comparé à la Faculté de Droit et à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, en remplacement de M. le Professeur P. Orban, admis à l'éméritat.
- M. T. Luyckx, chargé de cours à la Faculté de Droit, est chargé de faire indépendamment de ses autres attributions, le cours d'Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne, en remplacement de M. J. Dhondt, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, qui en est déchargé à sa demande.
- M. R. Verheyen, docteur en sciences zoologiques, agrégé de l'enseignement supérieur, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences. Il est chargé de faire les cours suivants : Zoologie systématique (partim : vertébrés, 1^{re} et 2^e parties), Etude approfondie de la zoologie systématique (partim : vertébrés).
- M. F. Evens, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences. Il est chargé de faire les cours suivants : Ethnologie animale, y compris la zoogéographie; Géographie botanique et zoologique (1^{re} et 2^e parties), avec exercices pratiques; Etude approfondie de la géographie botanique et zoologique.
- M. H. Lenaerts, docteur en droit, agrégé de l'enseignement supérieur, substitut de l'auditeur général au Conseil d'Etat, est nommé chargé de cours à la Faculté de Droit. Il est chargé de faire les cours de Droit international du travail et Droit comparé du travail, en remplacement de M. le Professeur Van Bogaert, qui en est déchargé à sa demande.
 - M. F. Snaeken a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences.

Université de Louvain

Décès. — M. A. Van Hecke, professeur émérite à la Faculté des Sciences, est décédé à Woluwé-Saint-Pierre le 14 avril à l'âge de 77 ans. Nommé chargé de cours en 1907, professeur extraordinaire en 1909 et professeur ordinaire en 1913, M. Van Hecke avait été admis à l'éméritat en 1952. Ses lourdes charges professorales, — il était titulaire des cours de constructions du génie civil et de technologie des constructions industrielles, — ne l'empêchèrent pas de faire partie de diverses commissions techniques. Le défunt était ancien député de Bruxelles et avait présidé durant de nombreuses années la Commission permanente de la Société nationale des chemins de fer belges.

M. E. De Bruyne, professeur honoraire, est décédé à Bruxelles le 6 mai. M. De Bruyne était notamment membre de l'Académie royale flamande, président de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-mer et ancien Ministre des Colonies.

Distinctions. — Le Conseil d'administration de la fondation Francqui a conféré le Prix Fracqui 1959 à M. Gérard Garitte, professeur à l'Université de Louvain. Ce prix constitue la récompense des brillantes contributions apportées à la science par le lauréat. Spécialiste de l'étude de l'Orient chrétien, le Professeur Garitte a publié sur ce sujet, en dehors de nombreux mémoires et articles de revue, quatre ouvrages fondamentaux. En 1950, la réputation internationale du Professeur Garitte était déjà telle que, lorsque le « Library of Congress » de Washington envoya au Mont Sinaï une expédition scientifique, c'est à lui que les organisateurs firent appel pour étudier les divers fonds orientaux du monastère Ste-Catherine. C'est également à lui que l'Unesco fait appel en janvier 1957 pour accomplir, lors du conflit israélo-égyptien, une importante mission d'enquête au Sinaï, sous les auspices de l'O. N. U.

Mgr H. van Waeyenbergh, recteur magnifique, a été promu, le 10 juin, docteur *honoris causa* de l'Université Fordham à New-York.

M. M. Lecompte, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, s'est vu décerner le Prix décennal des Sciences minéralogiques 1947-1956 pour ses travaux sur le phénomène récifal du Dévonien.

M. H. Beaufay, docteur en médecine, auteur d'un mémoire sur la « Contribution à l'étude des lysosomes » a été proclamé lauréat du Prix Louis Empain 1959 pour la Section Sciences naturelles et biologiques et lauréat du Prix scientifique interfacultaire Louis Empain 1959.

M. E. Verboven, ingénieur électricien et physicien, a été proclamé lauréat du Prix Louis Empain 1959 pour la Section Sciences physiques pour son mémoire intitulé : « Kwantumtheorie der lokale orde ».

Le Docteur ingénieur italien Giacomo Fauser a reçu le Prix E. Mertens de Wilmars de l'Union des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales. Ce Prix, destiné à récompenser les mérites dans le domaine du génie chimique, a été remis au lauréat le 7 juin au cours de l'assemblée générale de l'Union.

M. M. de Hemptinne, professeur ordinaire, directeur du Centre nucléaire de Mol, a été appelé aux fonctions de président du conseil du Centre d'étude de l'énergie nucléaire, en remplacement de feu le Gouverneur général Pierre Ryckmans.

M. U. Vaes, professeur à l'Université, a été désigné pour représenter la Belgique au sein de la Commission de contrôle des dépenses du Marché commun et de l'Euratom.

Manifestations. — Le 16 avril 1959, la Chaire Bruylants de l'Université était occupée par M. Piganiol, délégué général de la présidence du Conseil Français à la recherche scientifique et technique. Devant une assistance particulièrement choisie et en présence de M. le Ministre Harmel, de Mgr Van Wayenbergh, recteur de l'Université, de M. M. Dubuisson, recteur de l'Université de Liège, le conférencier a exposé sous le titre « La science et l'économie dans l'Etat » les problèmes que posent la rentabilité, le financement et l'organisation de la recherche scientifique. En conclusion, l'orateur n'a pas manqué d'attirer l'attention de son auditoire sur l'importance du contrôle que l'opinion publique, mise au courant, doit exercer sur l'évolution de la politique scientifique.

Le 19 mai, Mgr Van Wayenbergh a procédé à la bénédiction du nouveau Sanatorium Ste-Barbe à Pellenberg. Il s'agit d'un centre médical pour tuberculeux, d'une capacité de 317 lits, édifié grâce aux subsides accordés à la Province de Limbourg en vue de la construction de sanatoriums et cédés à l'Université par les autorités provinciales et médicales. La direction de l'établissement a été confiée au Professeur Gyselen.

L'Association des ingénieurs et diplômés de l'Institut agronomique de l'Université et la Direction de l'Institut ont organisé, le samedi 23 mai, une journée d'études à laquelle assistaient de nombreux anciens ainsi que des étudiants de dernière année. Parmi les personnalités appelées à introduire les différents thèmes des débats, on notait MM. P. Simonart, président de l'Institut; J. Frippiat et H. Laudelout, chargés de cours; G. Scheys et J. Livens, maîtres de conférences; J. Deckers, chef de travaux au Centre de cartographie et D. Stenuit, directeur du service pédologique de Belgique.

Les services de médecine interne ont organisé, le dimanche 19 avril, un cycle de *leçons postuniversitaires* réservées aux médecins d'expression flamande. M. le Professeur J. Van den Broucke et les Docteurs Degroote, Van Trappen, Verwilghen, Michielsen, Velghe, Baeyaert et Decraene y prirent successivement la parole.

Les médecins sortis de l'Université ont tenu, le 3 mai, leur assemblée générale annuelle. Une importante réunion scientifique a eu lieu à cette occasion dans le grand auditoire de l'Institut du Cancer. Y prirent notamment part les Professeurs Derot, de Paris; Querido, de Leiden; Van Driesche, Hoet, Van Campenhaout, et Dupont, de Louvain.

La Faculté de Médecine a organisé, le samedi 16 mai, une journée de cours postuniversitaires de médecine interne, sous la direction des Professeurs Hoet et Lambin. Outre la visite de divers services, le programme comportait des exposés de MM. les Professeurs Arcq, Lambin, Maisin, De Visscher, Masy, Lavenne et Hoet.

A l'initiative du Cercle de Droit de l'Université de Louvain, s'est tenue au château d'Heverlee, une journée d'études consacrée à l'évolution du droit de propriété depuis le Code civil. Dirigés par MM. De Visscher et Lagasse, les débats virent intervenir professeurs et étudiants aux prises avec les problèmes délicats que pose un droit toujours en mouvement. La journée fut divisée en deux séances : la matinée fut consacrée à l'étude de l'évolution du droit de propriété dans ses lignes fondamentales et l'après-midi fut réservée au problème plus particulier des servitudes légales d'utilité publique. Les deux sujets avaient fait l'objet d'études suivies au séminaire du Cercle de Droit, le premier, cette année, et le second, l'année dernière; c'étaient donc des rapports de synthèse qui furent proposés à la discussion générale.

La clôture de la première session de cours en matière de relations publiques a eu lieu en présence d'une nombreuse assistance. Des étudiants de sept nationalités ont suivi ces cours et parmi eux, des Hindous et des Coréens. Cette fin de session avait été précédée d'une table ronde à laquelle assistaient, entre autres, les Professeurs De Raymaeker, président de l'Ecole des Sciences politiques et sociales, le Chanoine Vreyen, le R. P. Devolder, M. Levaux, vice-président du Centre belge des Relations publiques, etc... MM. D'Aoust et Vaxelaire, industriels, introduisirent un débat sur les relations publiques et le monde industriel.

Au cours de son assemblée générale tenue le 7 juin, l'Union des Ingénieurs de Louvain a abordé l'examen des problèmes posés par la formation des ingénieurs. La question du programme d'études à offrir aux ingénieurs techniciens pour leur accession au titre d'ingénieur civil a notamment été posée. L'assemblée a marqué son accord pour que ce problème soit résolu au sein des universités.

Voyages et missions. — M. P. Simonart, professeur à la Faculté des Sciences, a pris part au 1^{er} Congrès international de recherches agronomiques, réuni à Rome du 7 au 9 mai.

M. E. Mertens de Wilmars a participé, à Madrid, au Colloque international sur l'organisation de l'enseignement technique universitaire et supérieur.

M. J. P. Hoet, professeur à la Faculté de Médecine, a fait une communication au Joint endocrine meeting, à Londres, le 24 avril.

Il a pris part, du 20 au 24 mai, au 8e Deutsche kongress für Arztliche Fortbildung, réuni à Berlin-Ouest.

M. F. De Visscher, professeur à la Faculté de Droit, a fait une série de conférences en Sicile à l'invitation de l'Université de Catane.

M. le Chanoine Lamotte, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, a fait, à Venise. du 8 au 15 mai, trois conférences sur le bouddhisme.

M. C. Manneback, professeur à la Faculté des Sciences, a donné une série de leçons à l'Institut polytechnique supérieur de Turin, dans le courant du mois de mai.

M. A. Molitor, professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales, a été invité à faire, du 17 au 22 mai, une série de conférences à l'Institut de droit hispano-américain de l'Université de Madrid.

M. A. De Vuyst, professeur à la Faculté des Sciences, a présidé la section de zootechnie au Congrès mondial vétérinaire à Madrid.

M. G. Van Hecke, professeur à la Faculté de Droit, a été invité a donner des cours durant le mois de juin à la Summer school of foreign law de Columbia University.

M. A. Van Itterbeek, professeur à la Faculté des Sciences, a fait, à l'Université de Göttingen, plusieurs communications au sujet des basses températures.

Conférences. — Parmi les personnalités étrangères à l'Université qui ont été invitées à conférencier depuis le début du deuxième semestre, nous pouvons notamment relever les noms de Mgr R. R. Post, professeur à l'Université catholique de Nimègue; MM. Léon-E. Halkin, professeur à l'Université de Liège; Th. Rutten, professeur à l'Université catholique de Nimègue; J. D. H. Donnay, professeur à l'Université John Hopkins à Baltimore; Michel Dufresne, professeur à l'Université de Poitiers; H. Peters, professeur à l'Université de Cologne; P. B. Wessels, professeur à l'Université catholique de Nimègue; R. S. Platt, professeur à l'Université de Chicago; A. Tunc, professeur à l'Université de Paris; Raymond Bousquet, ambassadeur de France; P. Brachin, professeur à la Sorbonne; Alfonso Giordano, directeur de l'Institut d'anatomie pathologique de l'Université de Milan; R. Deheuvels, professeur à l'Université de Lille; B. A. Wortley, professeur à l'Université de Manchester; P. Piganiol, délégué général de la présidence du Conseil français à la Recherche scientifique et technique; P. Zumthor, professeur à l'Université d'Amsterdam; A. Loubatières, professeur à l'Université de Montpellier; C. P. Leblond, professeur à l'Université Mc Gill à Montréal; J. Guitton, professeur à la Sorbonne, et P. Lopes Cardozo, de l'Université de Leyde.

Université de Bruxelles

Décès. — M. Gustave Charlier, professeur émérite à l'Université, est décédé à l'âge de 73 ans.

Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, membre de l'Académie royale de Belgique, Administrateur de l'U. L. B. durant la dernière guerre, M. Charlier avait été incarcéré par les Allemands.

Manifestations. — Le nouvel Institut des Constructions civiles a été inauguré le 25 avril en présence de Sa Majesté la Reine Elisabeth. Outre les autorités de l'U. L. B. et des autres universités belges, de nombreuses personnalités du monde industriel et financier ont assisté à la séance académique organisée à cette occasion.

M. F. Leblanc, président du Conseil d'Administration, exprima tout d'abord à Sa Majesté la gratitude de l'Université pour l'intérêt qu'elle a bien voulu porter à cette entreprise, en acceptant notamment de procéder à la pose de la première pierre, en décembre 1955. Il remercia ensuite l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université, qui recueillit les 31 millions nécessaires. Après une brève allocution de M. M. De Leener, président de l'A. I. Br., M. le Professeur Van den Dungen, ancien recteur, parlant au nom de la Faculté, évoque les problèmes que pose la formation des ingénieurs. Enseigner, chercher, conseiller, telle est la triple mission qui incombe à l'Université et qu'il se plaît à définir. Il se réjouit des excellentes conditions dans lesquelles pourront désormais fonctionner les services des constructions et souligne à nouveau la nécessité de contacts étroits entre la recherche scientifique dans l'industrie d'une part et dans les laboratoires universitaires d'autre part. La cérémonie s'est terminée par une visite des nouvelles installations.

L'Institut de Sociologie a consacré, du 20 au 25 avril, sa XXVIIe semaine sociale universitaire à l'étude du thème : « Le cinéma, fait social ». Parmi les personnalités belges et françaises qui eurent à traiter vingt et un sujets choisis, on notait : MM. P. Vermeylen, ancien ministre et professeur; E. Morin, du C. N. R. S.; D. Marion, critique; R. Clausse, professeur; L. Haesaerts, président de l'Association internationale du Cinéma; CohenSeat, de l'Université de Paris.

L'Institut d'Organisation et de Gestion des Entreprises a organisé, le 22 mai, une journée d'étude au cours de laquelle l'attention des participants a été attirée sur le sujet général : « La position du chef d'entreprise devant les perspectives du Marché Commun ». Cette manifestation, placée sous la direction de M. le Professeur Gardedieu, a réuni de nombreux représentants des cadres supérieurs des entreprises et des administrations. M. L. Duquesne de la Vinelle, de l'Université de Louvain, a fait part de « Quelques conséquences du Marché Commun du point de vue de l'entreprise », tandis que M. Jean Rey, membre de la Commission de la C. E. E., a fait une conférence sur « L'intégration de l'économie belge dans le Marché Commun ».

Dans le cadre de l'Institut de Sociologie Solvay, le Centre d'étude des pays de l'Est a organisé, du 25 au 28 mai, des journées d'étude scientifique consacrées aux régimes et institutions polonaises. Les séances se sont déroulées sous la présidence de M. le Professeur A. Wauters, ancien ambassadeur de Belgique à Varsovie et à Moscou. La délégation polonaise était présidée par le Professeur J. Wasilkowski, de la Faculté de Droit de Varsovie.

Le Centre national pour l'étude des problèmes du monde musulman contemporain a organisé, les 27, 28 et 29 mai, un Colloque consacré à l'étude préalable des problèmes se rapportant aux pays arabes groupés autour de l'Egypte. Les travaux se sont déroulés sous la direction du Professeur A. Abel et avec la participation de nombreux représentants du corps diplomatique à Bruxelles, de plusieurs ministres et de professeurs d'universités belges et étrangères.

Conférences. — Parmi les personnalités qui occupèrent la tribune de l'Université au cours du trimestre écoulé, nous relevons les noms de MM. W. C. Koehler, du National Laboratory d'Oak Ridge; G. F. Rathenau, professeur à l'Université d'Amsterdam; M. J. Druyvesteyn, professeur à la Technische Hogeschool de Delft; J. M. Hammersley, de l'Atomic energy research Establishment de Harwell; J. Laufer, du California Institute of Technology; N. H. Kuiper, professeur à la Landbouwhogeschool de Wageningen; O. Hassel, de l'Université d'Oslo; J. Ulmer, de la Netherlands School of Economics de Rotterdam; M. Boudart, de Princeton University et V. N. Kindratiev, professeur à l'Université de Moscou.

Les Fondations de la Rue d'Egmont

Le rapport annuel du Fonds national de la Recherche scientifique

Le Fonds national de la Recherche scientifique a publié son 31e rapport annuel pour l'exercice 1957-1958.

Au chapitre des subsides, il est précisé que 92 jeunes gens sont actuellement titulaires d'un mandat d'aspirant (120.000 fr. annuellement), 30 sont titulaires d'un mandat de chargé de recherches (140.000 fr.) et 15 d'un mandat de chercheur qualifié (160.000 fr.). Le nombre des bénéficiaires de ces mandats croît d'année en année : 50 en 1954-1955, 65 en 1955-1956, 91 en 1956-1957, 102 en 1957-1958 et 137 en 1958-1959.

Le Fonds national a conféré en outre huit nouveaux mandats d'associés de 50.000 fr., destinés à améliorer les conditions dans lesquelles certains chercheurs s'adonnent au travail scientifique. Ainsi se trouve porté à 37 le nombre des bénéficiaires de cette catégorie.

Des crédits aux chercheurs, se chiffrant à 4.825.000 fr. ont été accordés en vue de permettre l'amélioration des conditions techniques du travail

de certains chercheurs particulièrement méritants.

Le Conseil a octroyé en outre pour l'année académique 1958-1959, cinq crédits extraordinaires pour un montant de 5.037.120 fr. En cours d'exercice 1957-1958, il a fait droit également à six demandes pour une somme de 7.107.339 fr.

Le rapport mentionne encore des crédits s'élevant à 720.000 fr. pour

assistance à des réunions scientifiques.

Au total, les crédits et subsides accordés sur le budget de l'année académique 1957-1958 se montent à 27.764.027 fr. Pour l'année académique 1958-1959, ils s'élèvent à 31.602.120 fr.

Le document comporte par ailleurs le rapport d'activité du Fonds de la Recherche scientifique médicale, créé le 19 décembre 1957. Au cours du premier trimestre de l'année 1958, 31 demandes de subsides ont été retenues pour un montant total de 5 millions 246.750 fr.

Le rapport annuel de la Fondation universitaire

La Fondation universitaire a publié son 38e rapport d'activité pour l'exercice 1957-1958.

Le chapitre consacré aux prêts universitaires signale que 167 prêts d'études ordinaires, pour un montant global de 2.441.500 fr. ont été consentis à des étudiants, anciens titulaires d'une bourse du « Fonds national des études », n'ayant pas obtenu de grade à l'examen universitaire, condition requise pour bénéficier du renouvellement des allocations de l'Etat. Au cours de l'exercice considéré, 884 bénéficiaires de prêts ont effectué des remboursements se chiffrant à 4.079.163 fr., ce qui porte à 40.575.493 fr. le montant des prêts remboursés.

Cinq bourses d'études de 40.000 fr. chacune dans des établissements

scientifiques à l'étranger, ont été attribuées.

Pour ce qui est des subventions au titre « publications », elles se sont montées à 458.500 fr. pour les ouvrages scientifiques et à 75.000 fr. à une association universitaire : la Fédération des étudiants de Belgique.

Un chapitre du rapport reprend les données statistiques générales publiées dans le 19e rapport du bureau des statistiques universitaires. 40.302 élèves fréquentent les établissements d'enseignement moyen (cycle supérieur) et 26.605, les universités et hautes écoles.

Le Fonds d'assistance aux étudiants a alloué à dix-huit de ceux-ci des

crédits pour un montant total de 132.500 fr.

En ce qui concerne le club de la Fondation universitaire qui compte 990 membres, le rapport précise que 607 personnalités étrangères y ont résidé (163 Français, 109 Américains, 85 Anglais, 66 Hollandais et 4 Russes). Près de 800 réunions y ont été tenues par des compagnies savantes. Durant l'exercice envisagé, 17 associations ont installé en permanence leur secrétariat à « l'hôtel des sociétés scientifiques », rue des Champs Elysées, à Bruxelles.

La Vie universitaire dans le Monde

Un colloque des Facultés françaises de Droit

Le colloque annuel des Facultés françaises de Droit, qui s'est tenu à l'Université de Lille avec la participation de plusieurs personnalités belges, s'est présenté comme une contribution d'une grande ampleur à l'étude de l'évolution du droit public et privé dans les divers pays liés par le Traité instituant la Communauté Economique Européenne.

S'y trouvaient associés des personnalités marquantes des universités, des représentants qualifiés de la commission exécutive de la communauté et de nombreux délégués des groupements industriels.

Cette collaboration visait à sauvegarder à la fois le plan élevé et le caractère concret des débats.

Diverses conférences plénières ont été tenues sur les sujets suivants : techniques d'unification (M. Reuter), droit international privé (M. Savatier), réalisations et problèmes du Marché Commun (M. Marjolin), l'Euratom (M. Vedel) et les problèmes fiscaux (M. Chrétien).

En outre, un important travail s'effectuait en sections où des exposés suivis de débats évoquaient tous les problèmes d'intégration du droit privé, du droit public et de l'économie politique : questions sociales, cour de justice, conflits de lois en matière de contrats, pays d'outre-mer associés, sanctions, zone de libre échange, propriété industrielle.

Conférence à la Sorbonne des Recteurs des universités allemandes et françaises

Les recteurs des 32 universités et écoles supérieures de l'Allemagne occidentale et tous les recteurs des universités françaises ont tenu en mars dernier, à Paris, leur deuxième rencontre d'étude. La première s'était déroulée l'an dernier à Berlin. Le Ministre de l'Education nationale présidait la séance solennelle d'ouverture.

Actuellement déjà, cinq universités françaises et cinq universités allemandes se sont jumelées, unissant ainsi leurs efforts tant sur le plan social qu'en matière scientifique.

Première pierre à la Faculté de Droit de Paris

En présence de nombreuses personnalités, le Ministre de l'Education nationale de la République Française, M. Boulloche, a posé le 31 mai la première pierre d'un ensemble de bâtiments destinés à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Boulloche a exposé sa conception du rôle et de la place de l'Université dans la République.

« Tout, vous les professeurs, vous désigne pour tenir dans une n tion une place de plus en plus éminente. Cela a toujours été le cas en période de crise, qu'elle soit historique ou de croissance. Après 1870, les universitaires de tous les partis et de toutes les origines ont été parmi les pionniers du relèvement de la France et de la construction de la République. Ils se sont penchés sur le problème de l'armée, sur celui de l'expansion scientifique, sur le renouvellement des techniques industrielles. A cette époque, les universitaires allaient généreusement dans les cités ouvrières distribuer une part de leurs connaissances à une classe pour laquelle rien n'avait été fait et pour laquelle tant de choses restent encore à faire.

» N'assistons-nous pas à un phénomène semblable aujourd'hui dans notre crise de croissance? Les contacts se multiplient avec l'armée, avec l'industrie, des colloques ont lieu, des instituts se créent, de nombreuses facultés organisent la promotion supérieure du travail. Le gouvernement encouragera et facilitera tous ces efforts de contact qui tendent à rendre à l'Université ce rôle de guide qui lui revient naturellement dans un pays

civilisé et épris d'humanisme.

Constatons encore, déclare M. Boulloche, qu'un certain nombre de cadres et d'habitudes doivent être brisés. Et d'abord cet individualisme qui a été si longtemps chez nous, à de brillantes mais rares exceptions près, un facteur d'inefficacité. Les problèmes que nous avons à résoudre sont maintenant d'une ampleur inconnue jusqu'ici. La formation d'équipes est ainsi devenue une nécessité primordiale, appelée à s'imposer de plus en

plus.

» Il faut aussi en finir avec cet archaïque état de sous-administration dans lequel se trouvent doctorats et facultés. Il appartient à la puissance publique de mettre à la disposition des universitaires les moyens en personnel et en matériel qui leur permettent de travailler décemment et de ne pas se perdre dans des tâches mineures. S'ils doivent ainsi pouvoir se consacrer à la tâche noble pour laquelle ils ont été choisis, ils doivent également jouir d'une plus grande liberté d'action dans la gestion des facultés. La tradition centralisatrice de notre administration doit s'effacer devant les nécessités d'un monde en évolution trop rapide pour laisser place à des formules rigides. »

Le ministre a souhaité que « se resserrent les contacts entre maîtres et disciples ». Il a enfin demandé aux professeurs « d'appliquer l'esprit de recherche qui les anime, non seulement à la matière même des disciplines,

mais aussi à l'organisation de l'enseignement ».

L'afflux vers les universités de la République fédérale d'Allemagne

L'afflux vers les universités de la République fédérale est devenu d'année en année plus fort.

Au cours du semestre d'été 1958, on a dénombré dans les 74 universités de la République fédérale et de Berlin-Ouest un total de 186.000 étudiants, soit 11 % de plus qu'au cours du semestre d'été de l'année précédente. Dans ce total ne sont compris ni les 35.000 étudiants des écoles d'ingénieurs, ni les élèves-maîtres dans les établissements supérieurs pédagogiques et les institutions indépendantes de formation de personnel enseignant.

L'affluence vers les universités allemandes s'est accrue d'année en année, surtout vers les 35 universités scientifiques au sens étroit du terme, les 18 universités complètes, la Sarre et Berlin-Ouest inclus, les 8 universités techniques, l'académie de médecine de Düsseldorf, l'académie des mines, l'école supérieure vétérinaire, l'école supérieure d'agronomie, les 2 écoles supérieures d'économie et les 3 écoles supérieures de politique et d'administration.

Au cours du semestre d'été 1949 encore, le nombre des étudiants immatriculés dans les 16 universités d'Allemagne occidentale se montait à 75.130 personnes. En été 1958 par contre, les 18 universités complètes existant à cette époque et l'académie de médecine comptaient un total de 116.180 étudiants. A titre de comparaison, on cite les chiffres correspondants à l'ancien Reich : en été 1932, 98.757 étudiants étaient immatriculés dans les 24 universités nationales, en 1938 ce chiffre n'était plus que de 54.973.

L'accroissement général des études universitaires touche presque tous les domaines de l'enseignement, mais dans certains d'entre eux on constate une attraction particulière et, partant, aussi une saturation extrême. Le droit et les sciences économiques, avec 38.000 étudiants, enregistrent la plus grande faveur. Le grand secteur des sciences de l'homme, qui englobe de nombreuses disciplines, occupe la deuxième place avec 30.000 inscrits. La médecine et la thérapeutique (pharmacologie) avec 22.000 étudiants, témoignent d'une attraction inhabituelle. Les sciences naturelles reflètent avec leurs 22.000 inscrits l'intérêt croissant suscité par ces disciplines. En ce qui concerne les études techniques, la première place est occupée par les constructions navales et mécaniques, groupant 8000 futurs ingénieurs. L'électrotechnique suit, avec 5000 étudiants; l'architecture et le bâtiment viennent après, avec 4500.

Cet attrait des universités soulève cependant aussi la question de savoir si le nombre actuel des jeunes universitaires appelés un jour à prendre la relève de leurs aînés ne dépasse pas de beaucoup, tout au moins dans quelques branches, les besoins futurs prévisibles. Même si l'on soustrait des chiffres donnés ci-dessus les 14.000 étudiants étrangers, on obtient encore pour quelques domaines des chiffres astronomiques, dont la disproportion avec les emplois existant en République fédérale est énorme. Cette constatation reste valable si l'on tient compte du fait qu'un grand nombre de titulaires de ces emplois sera atteint par la limite d'âge. 38.000 étudiants se spécialisant dans les branches de droit et de l'économie ne pourront bientôt plus être placés professionnellement; à l'heure actuelle déjà, on compte pour chaque juriste titulaire d'un emploi public, deux candidats possédant les diplômes correspondants. Et pour chaque place de médecine générale on dénombre trois jeunes médecins. Même les besoins en personnel enseignant pour les établissements supérieurs seront couverts en peu d'années, du fait que les effectifs des élèves diminueront alors considérablement. La mesure dans laquelle l'économie sera encore capable, pour de longues années, d'absorber de la main-d'œuvre ayant reçu une formation universitaire ne dépendra pas seulement de la conjoncture, mais aussi de l'évolution de la politique mondiale.

L'Université dans la presse et dans les livres

Bulletin de l'Association internationale des Universités, vol. VII, nº 2, mai 1959. — Ce numéro du bulletin de l'Association internationale des Universités inscrit à son sommaire, dans la chronique universitaire internationale, un compte rendu qui reflète le large accord qui a pu être dégagé parmi tous les participants d'un groupe de travail comprenant des membres du Conseil d'administration de l'Association internationale des universités et du Found for the advancement of Education, réuni en octobre 1958 à Santa Fé pour examiner les problèmes que pose l'expansion de l'enseignement supérieur.

Les séances de travail furent consacrées à l'examen de diverses questions : rapports entre l'Université et l'Etat, croissance des universités, programmes universitaires, qualité du corps enseignant, rapports entre l'Université et l'enseignement secondaire, aspects para-universitaires de la vie estudiantine,

place de l'Université dans la société.

Figurent en outre au sommaire de ce bulletin les chroniques habituelles réservées aux activités de l'Association internationale des universités, au développement des universités, aux statistiques universitaires, aux échanges universitaires, à la vie estudiantine, aux organisations et initiatives internationales, à l'Unesco et aux universités et enfin aux publications récentes.

Informations universitaires et professionnelles internationales, n° 10, janvier 1959. — Outre les chroniques habituelles, ce numéro de la revue de l'Association internationale d'Information scolaire, universitaire et professionnelle consacre un long article à l'enseignement supérieur en France. De cette étude fouillée, l'auteur dégage en conclusion que l'enseignement supérieur français apparaît comme un ensemble où la diversité l'emporte sur l'harmonie.

Nº 11, avril 1959. — L'éditorial de ce numéro traite de la prévision de l'emploi. Dans de nombreux pays, des efforts ont été accomplis dans ce sens avec des résultats plus ou moins tangibles, selon des méthodes plus ou moins perfectionnées. C'est pour confronter ces méthodes dans le but d'améliorer les résultats que l'A. I. I. S. U. P. a placé au centre de ces journées d'étude qui ont eu lieu à Paris en avril dernier, un colloque international sur la prévision de l'emploi pour les diplômés universitaires des différentes disciplines. L'enseignement supérieur en Pologne, les condi-

tions de vie des étudiants étrangers en France, une intéressante revue de presse et une série de nouvelles diverses complètent un sommaire détailé, dont la triple rédaction, française, anglaise et allemande, apparaît comme une initiative fort heureuse.

Association des Classiques de l'Université de Liège (A. C. Lg), bulletin semestriel, janvier 1959. — Au sommaire de ce bulletin figure un article de M. R. Martin qui traite des « proportions et rapports mathématiques dans l'architecture grecque ». Sous le titre « L'antiquité vivante », M. Ch. Josserand rompt une nouvelle lance en faveur des méthodes propres à ranimer l'intérêt des jeunes élèves pour des textes d'auteurs grecs et latins. A cet effet, M. Josserand encourage ses collègues à épousseter de temps à autre les chefs-d'œuvre qu'ils sont chargés d'expliquer et à leur rendre l'éclat et la palpitation de la vie.

Sous la plume de A. Geubel, on trouve un article sur les découvertes archéologiques de Buzenol. Outre les riches chroniques bibliographiques et les comptes rendus dont nous soulignons la densité, citons enfin le texte de diverses leçons données le 28 avril 1958 à l'Athénée royal de Liège dans le cadre de la journée organisée par le Centre de recherche et de documen-

tation sur l'enseignement du grec.

La réforme des examens universitaires. — Dans ses numéros d'avril et mai dernier, Le Vaillant journal universitaire catholique publie deux articles consacrés aux problèmes que pose la réforme des examens universitaires.

Le point de vue de M. R. Fohalle est exposé dans le nº 7. Je n'ai jamuis pensé que notre système actuel fut idéal, écrit M. Fohalle, qui estime qu'un fractionnement raisonnable des examens vaudrait mieux. Aujourd'hui, les professeurs n'ont guère le temps de corriger eux-même travaux et interrogations. Pratiquement, quand il se présente à son interrogateur, l'étudiant est souvent un inconnu. Pas un examinateur consciencieux n'oserait affirmer que, dans les conditions actuelles, l'on est en état de porier des jugements suffisamment sûrs, même pour apprécier les connaissances réelles des candidats. Que dire s'il s'agit de jauger la valeur intellectuelle et surtout les éléments du caractère. Le système devrait donc être remis en question surtout en ce qui concerne les premières candidatures toujours si meutrières. Or demain, poursuit M. Fohalle, les étudiants seront encore plus nombreux. Faudra-t-il encore réduire la durée des interrogations et apprécie d'une manière encore plus sommaire... M. Fohalle esquisse deux solutions : le dédoublement des cours et du personnel enseignant et les examens à épreuves successives qui permettraient de porter sur les candidats des jugements appréciant non seulement leurs connaissances dans telle ou telle matière mais leur réelle valeur intellectuelle, leurs qualités de caractère, leur sens social, en un mot leurs possibilités de devenir demain ces hommes d'élite que notre temps réclame.

M. J. Paulus s'attachera, dans le nº 8, à souligner les avantages inhérents au système actuel. Les examens universitaires ,écrit-il, sont des épreuves essentiellement psychologiques destinées à renseigner l'examinateur sur

certaines composantes du psychisme de l'étudiant. A l'opposé des examens écrits tels qu'on les pratique dans l'enseignement secondaire, et qui sont des tests ou examens psychométriques qui aboutissent automatiquement à l'attribution d'une cote numérique, les examens universitaires sont des examens cliniques mieux adaptés au psychisme individuel et qui, mieux que ne pourraient le faire des composi ions écrites, renseignent l'interrogateur sur trois points au moins dont l'importance va croissant. Ils renseignent tout d'abord sur les connaissances acquises, ensuite sur l'intelligence de l'élève ou du moins sur l'assimilation intelligente de la matière, fruit d'un apprentissage raisonné et non automatique. Enfin, il permet la mise en lumière de l'esprit de synthèse et d'organisation du candidat qui dégage l'accessoire de l'essentiel et la parenté entre les diverses matières. Voilà pourquoi M. J. Paulus préfère le système actuel à celui que l'on pourrait considérer comme son extrême opposé : une série d'interrogations écrites échelonnées tout au long de l'année scolaire. Certes, M. Paulus reconnaît que le système actuel est éprouvant, qu'il exige un ensemble de capacités et de dons qui ne sont pas tous d'ordre intellectuel et qui mettent en cause la personnalité toute entière. C'est pourquoi nos examens ont une grande valeur diagnostique et pronostique car c'est par la qualité de la personnalité beaucoup plus que par l'intelligence pure que l'on réussit dans la vie, après avoir réussi les examens.

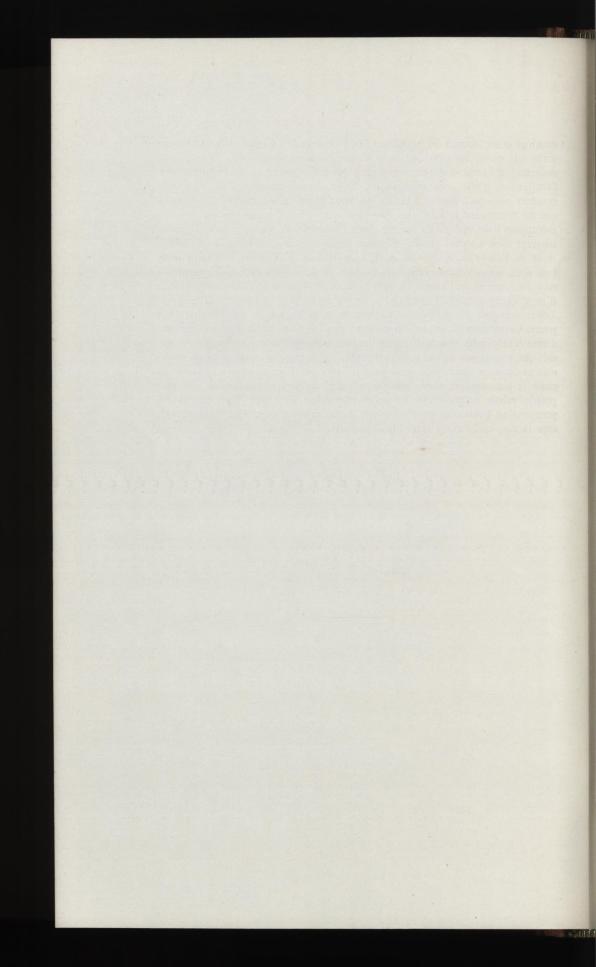


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
Le Centre interdisciplinaire d'Analyse stochastique et de Recherche opérationnelle,	
par M. H. Breny, directeur du Centre	3
Le Home des étudiants de l'Université de Liège, par M. Y. Roquet, directeur du Home	9
du Home	,
Les Carrières universitaires	
A d	15
A propos des carrières médicales	15
La Vie de notre Association	
Les étudiants de dernière année de l'enseignement secondaire en visite à l'Université	
de Liège	17
Initiative du Rotary Club de Verviers	19
Prix des Amis de l'Université de Liège	20
Prix triennal Charles Hanocq	20
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	21
In memoriam : Désiré Damas	21
In memoriam : Edmond Foret	23
In memoriam: Lucien Denoël	25
In memoriam: Michel Legraye	27
A l'Institut de Physique et Chimie nucléaires	30
La chorale universitaire a dix ans	32
Mission Fulréac Visite de Moniteurs du Congo	33
Colloques internationaux	33
Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires	34
Fonds national de la Recherche scientifique	34
LES FACULTÉS	35
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	35
Nomination	35
Distinction	35
Voyages et missions	35
Conférences	36
Institut supérieur de Sciences pédagogiques	36
Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales	36
	7

FACULTÉ DE DROIT	37
Nominations et changements d'attributions	37
Distinctions	37
Voyages et missions	37
Agrégation de l'enseignement supérieur	38
Commission Droit et Vie des Affaires	38
Institut de Sociologie	39
Section des jeunes de l'A. L. D. Lg.	39
Faculté des sciences	40
Décès	40
Nomination et changement d'attributions	40
Distinctions	40
Voyages et missions	41
Hôtes étrangers	41
Conférences	41
Agrégation de l'enseignement supérieur	42
Remise du Prix triennal Marcel Dehalu	42
Faculté de médecine	43
Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le Professeur Divry	43
Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le Professeur Albert	44
Décès	45
Nominations	45
Distinctions honorifiques	46
Distinctions scientifiques	46
Voyages et missions	46
Hôte étranger	47
Conférences	47
Agrégation de l'enseignement supérieur	48
XIIe Journées médicales postuniversitaires	48
Institut supérieur d'Education physique	50
Faculté des sciences appliquées	51
Décès	51
Nominations	51
Nouveaux enseignements	51
Distinction	52
Voyages et missions	52
Conférences	52
La Vie universitaire en Belgique	
Séance solennelle au Palais des Académies	53
Le Rapport de la Commission Nationale des Sciences	54
UNIVERSITÉ DE GAND	57
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	59
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	62

LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT	64
Le rapport annuel du Fonds national de la Recherche scientifique	64
Le rapport annuel de la Fondation universitaire	65
La Vie universitaire dans le Monde	
Un colloque des Facultés françaises de Droit	66
Conférence à la Sorbonne des Recteurs des universités allemandes et françaises	66
Première pierre à la Faculté de Droit de Paris	66
L'afflux vers les universités de la République fédérale d'Allemagne	67
L'Université dans la presse et dans les livres	
Bulletin de l'Association internationale des Universités	69
Informations universitaires et professionnelles internationales	69
Association des Classiques de l'Université de Liège	70
	70
La réforme des examens universitaires	10